



30 JUIN 2017
RAPPORT DE GESTION SEMESTRIEL
MÉTROPOLE TÉLÉVISION

Sommaire

1. PRESENTATION DU GROUPE	4
1.1. Chiffres clés	4
1.2. Organigramme	7
1.3. Données sur les principaux marchés et activités du Groupe	8
1.4. Autres faits marquants et événements significatifs survenus depuis le 1er janvier 2017	18
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	20
2.1. Conseil de Surveillance	20
2.2. Directoire	21
3. CAPITAL ET COURS DE BOURSE	22
4. FACTEURS DE RISQUES ET LEUR GESTION	23
4.1. Risques et incertitudes concernant le semestre écoulé	23
4.2. Risques et incertitudes concernant le second semestre	24
5. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	25
5.1. Etat du résultat global consolidé	25
5.2. Etat de la situation financière consolidée	28
5.3. Tableau de trésorerie consolidé	29
5.4. Parties liées	30
5.5. Evénements post-clôture	30
5.6. Information sectorielle	31
5.7. TV gratuite : marge brute de la grille	31
6. COMPTES ET ANNEXES	32
7. EFFECTIFS	58
8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	59
8.1. Rapport des commissaires aux comptes	59
8.2. Attestation du responsable	61





Métropole Télévision

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

**Semestre clos
le 30 juin 2017**



Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 Juin 2017, établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

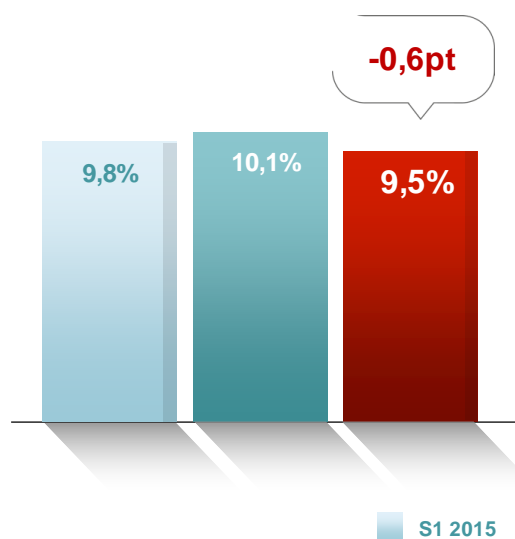
Le présent rapport sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il sera notamment disponible sur le site de notre société www.groupem6.fr.



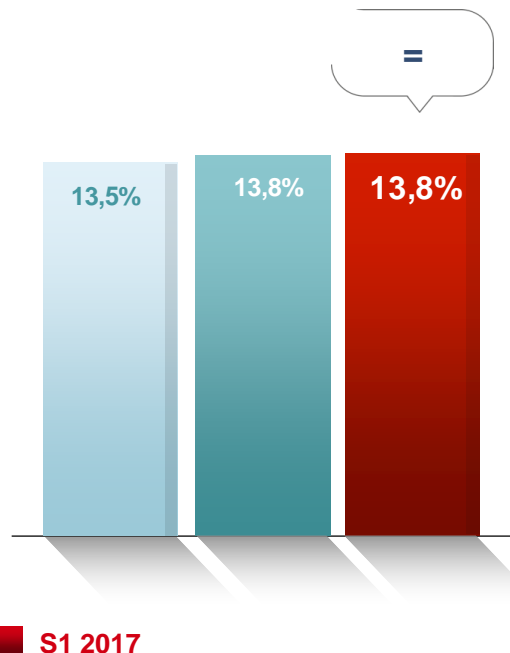
1. PRESENTATION DU GROUPE

1.1. Chiffres clés

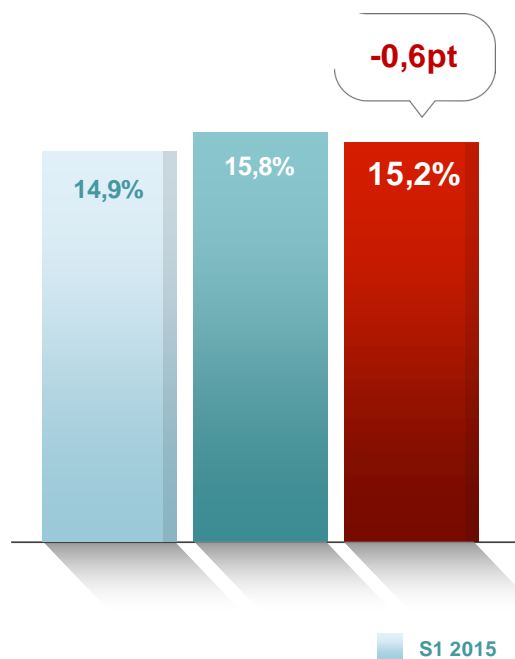
PART D'AUDIENCE 4+ CHAINE M6



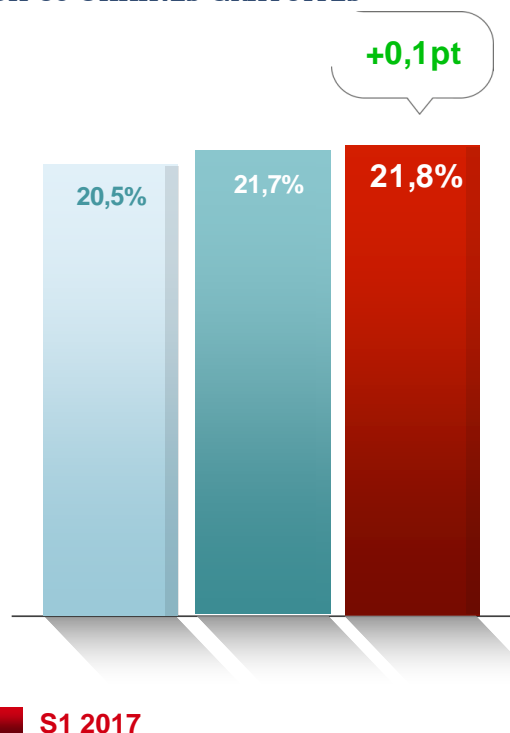
PART D'AUDIENCE 4+ CHAINES GRATUITES



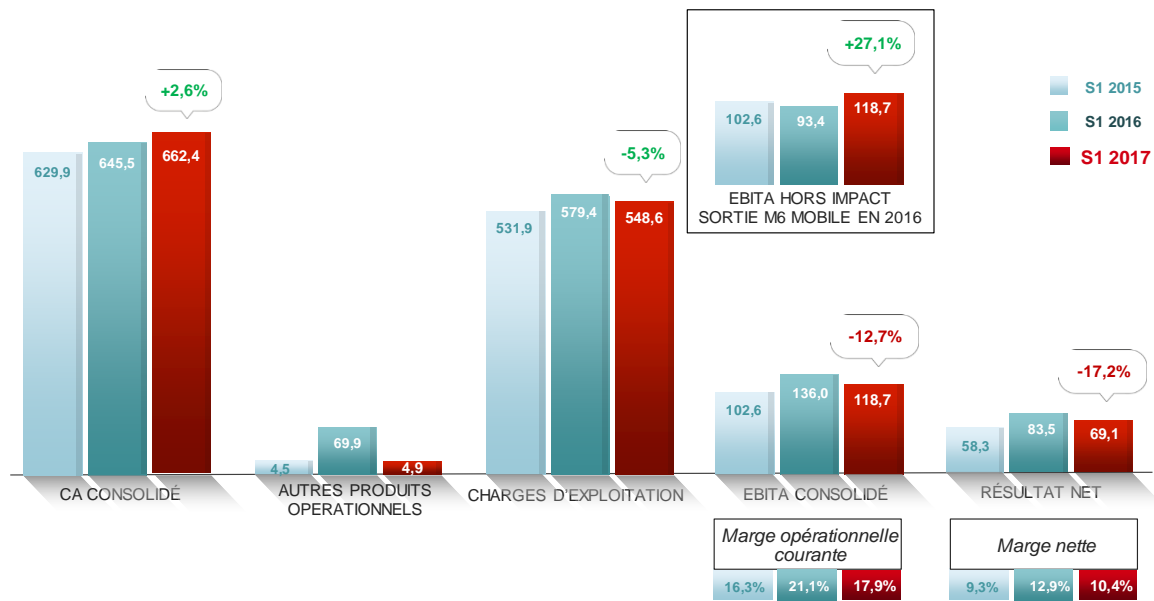
PART D'AUDIENCE FRDA-50 CHAINE M6



PART D'AUDIENCE FRDA-50 CHAINES GRATUITES

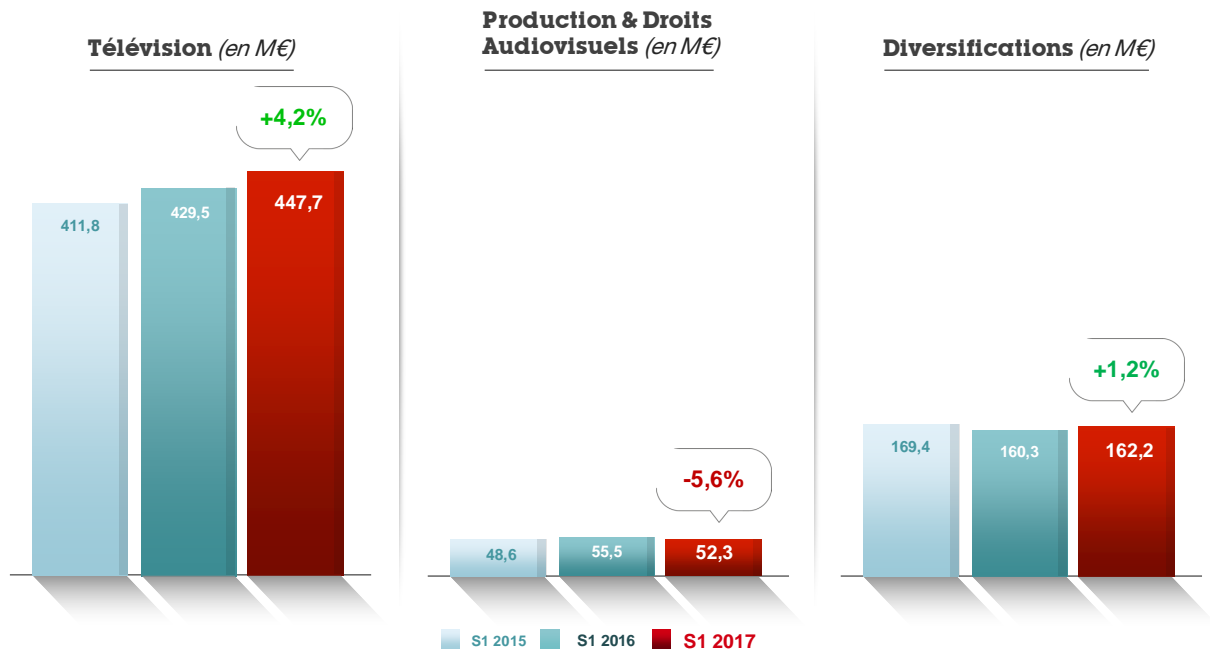


CHIFFRE D'AFFAIRES, EBITA ET RESULTAT NET

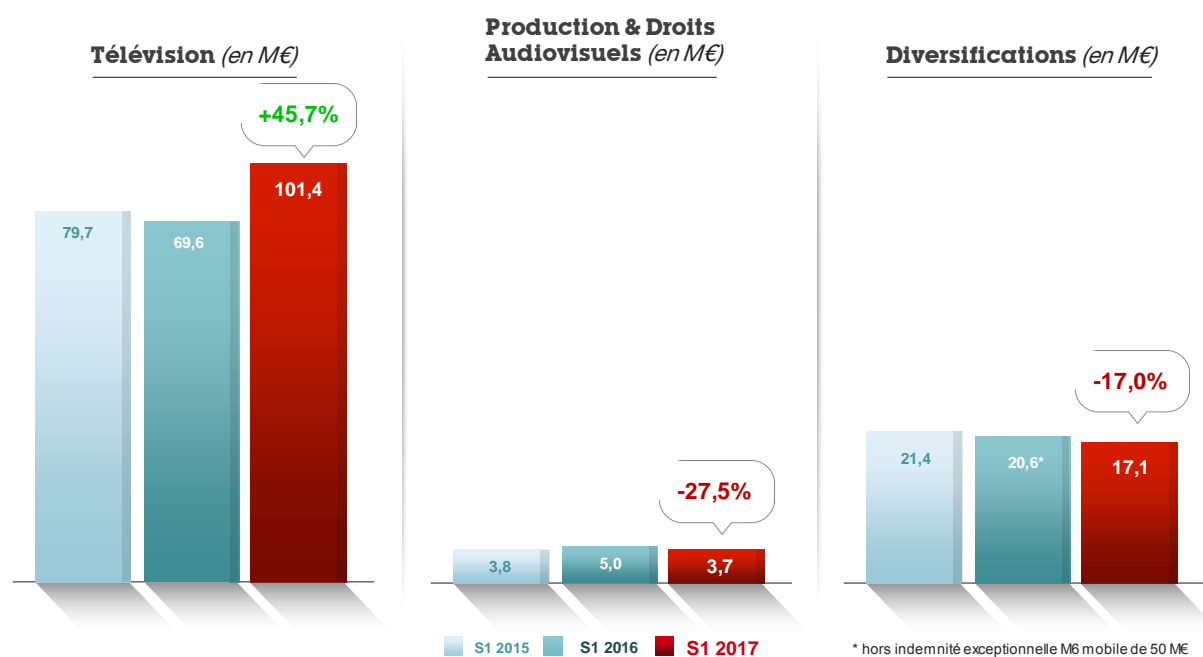


L'EBITA est défini dans le chapitre 5. du présent rapport de gestion.

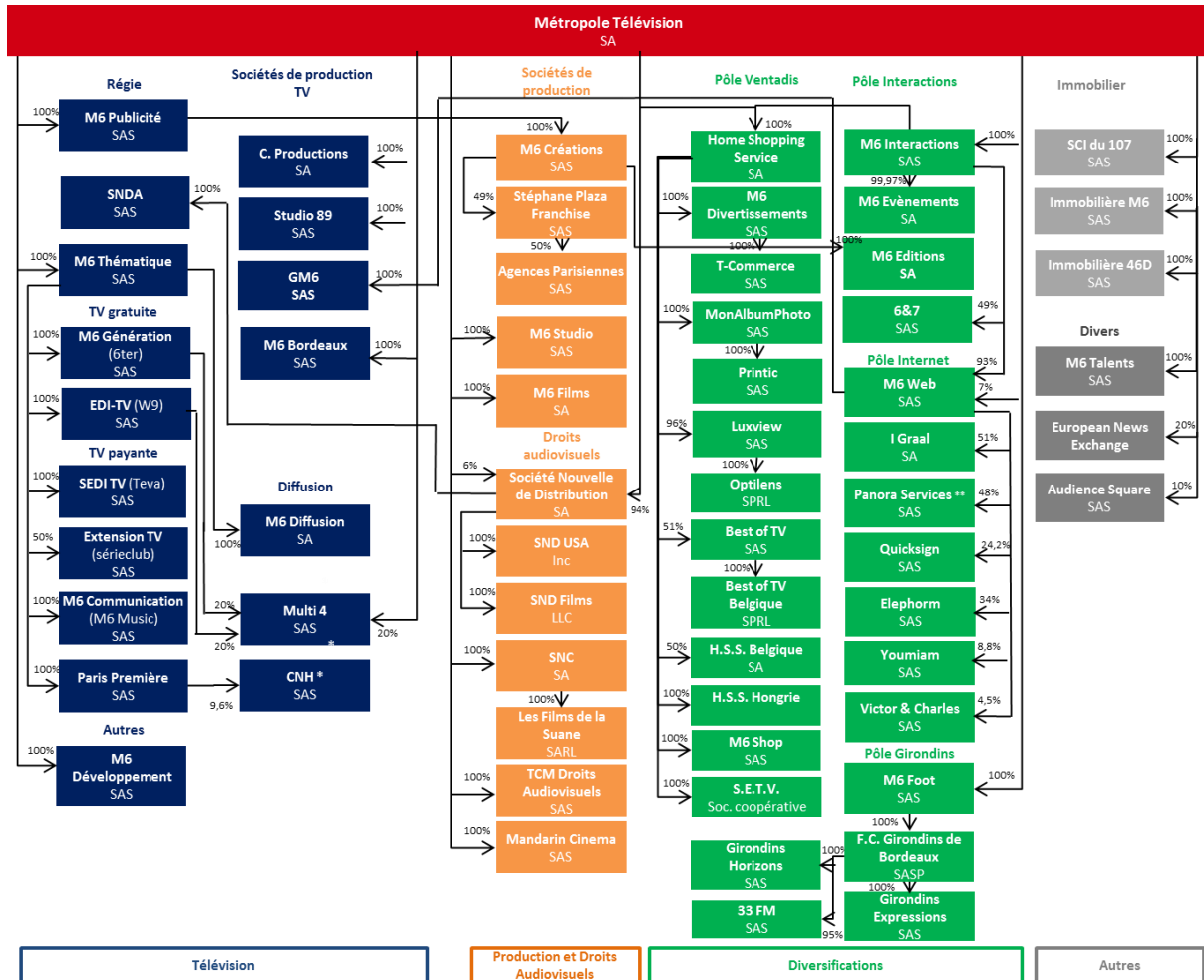
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT



EVOLUTION DE L'EBITA PAR SEGMENT



1.2. Organigramme



* titres en cours d'acquisition par Paris Première au jour d'élaboration du présent document

** le pourcentage de droits de vote est de 50%

Le 1^{er} janvier 2017, Oxygem a été absorbée par M6 Web.

Le 28 mars 2017, le Groupe M6 a annoncé son entrée au capital (49%) de 6&7, nouveau label musical, via sa filiale M6 Interactions.

Le 13 avril 2017, M6 Web a participé à l'augmentation de capital de la société YouMiam SAS, plateforme sociale autour des recettes de cuisine. Sa participation s'élève à 8,8%.

Le 31 mai 2017, M6 Web a participé à l'augmentation de capital de la société Victor & Charles SAS, plateforme data à destination des hôteliers. Sa participation s'élève à 4,5%.

1.3. Données sur les principaux marchés et activités du Groupe

1.3.1. Télévision

► Equipement

A la fin du 4^{ème} trimestre 2016, 94% des foyers français disposent d'un téléviseur (*source : Observatoire de l'équipement des foyers, publié le 18 avril 2017*). Le taux d'équipement est stable et il reste l'écran le plus présent dans les foyers, devant l'ordinateur, le smartphone et les tablettes tactiles, respectivement présents dans 85%, 73% et 45% des foyers. Le nombre moyen d'écrans s'élève à 5,5 écrans par foyer.

Par ailleurs, le taux de pénétration des différentes plateformes de réception de la télévision tend à se stabiliser. Parmi les foyers équipés d'un téléviseur, plus de 54% reçoivent la TNT via l'antenne râteau, qui demeure ainsi le premier mode de réception, même si on observe pour la première fois une prépondérance de la réception ADSL/fibre sur le poste principal. Près d'un tiers des foyers disposent en effet d'au moins deux modes de réception, la combinaison la plus répandue associant le mode hertzien et l'ADSL.

Enfin, les résultats du 4^{ème} trimestre 2016 mettent en évidence que plus de la moitié des téléviseurs sont désormais connectés à internet.

► Durée d'écoute individuelle

Par ailleurs, au 1^{er} semestre 2017, la durée d'écoute individuelle de la télévision est restée très élevée, avec 3 heures et 42 minutes pour les individus âgés de 4 ans et plus (vs. 3 heures et 43 minutes au 1^{er} semestre 2016). Elle s'est par ailleurs établie à 3 heures et 36 minutes pour les femmes responsables des achats de moins de 50 ans, soit une baisse de 2 minutes par rapport à la même période de 2016, marquée par la diffusion de l'Euro de football.

► Audiences

Au 1^{er} semestre 2017, les six chaînes historiques concentrent désormais 57,6% des parts d'audience (4 ans et plus) contre 61,2% au 1^{er} semestre 2016, alors que les chaînes de l'offre gratuite de TNT représentent 32,4% de part d'audience au 1^{er} semestre 2017 contre 28,7% au 1^{er} semestre 2016 (*source : Médiamétrie, 4 ans et plus*), tirées non seulement par les 6 nouvelles chaînes qui rassemblent 8,9% de part d'audience, contre 7,2% sur la même période en 2016, mais aussi par les chaînes TNT de 1^{ère} génération qui voient leur part d'audience progresser après une stagnation ces 3 dernières années.

Part d'audience nationale 4+								
en %	S1 2017	S1 2016	S1 2015	S1 2014	S1 2013	S1 2012	S1 2011	S1 2010
M6	9,5%	10,1%	9,8%	9,9%	10,5%	11,4%	10,5%	10,4%
TF1	19,9%	20,8%	21,6%	22,9%	22,9%	22,7%	23,8%	24,8%
France 2	12,6%	13,5%	14,2%	14,0%	14,1%	14,8%	15,2%	16,1%
France 3	8,7%	8,9%	9,0%	9,5%	9,3%	9,3%	9,9%	10,9%
Canal+	1,1%	2,1%	2,9%	2,7%	2,9%	3,1%	3,3%	3,2%
France 5	3,7%	3,4%	3,4%	3,2%	3,4%	3,6%	3,3%	3,2%
Arte	2,1%	2,3%	2,2%	2,0%	1,9%	1,7%	na	na
TOTAL Part d'audience chaînes historiques **	57,6%	61,2%	63,0%	64,3%	65,0%	66,7%	67,4%	70,1%
W9	2,7%	2,4%	2,6%	2,7%	3,1%	3,1%	3,2%	2,9%
TOTAL Part d'audience chaînes de la TNT 1ère génération ***	23,5%	21,5%	21,5%	21,2%	22,1%	21,9%	20,9%	17,6%
6ter	1,6%	1,3%	1,0%	0,7%	0,5%	-	-	-
TOTAL Part d'audience chaînes de la TNT 2ème génération **	8,9%	7,2%	5,2%	3,7%	1,9%	-	-	-
TOTAL Part d'audience chaînes du câble et du satellite	10,0%	10,1%	10,3%	10,8%	11,0%	11,4%	11,7%	12,3%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

** Jusqu'en 2011 inclus, France 5 est considérée comme chaîne historique avant 19 heures, et comme chaîne de la TNT après 19 heures, tandis que Arte est considérée comme une chaîne historique après 19 heures, et comme chaîne de la TNT avant.

*** y compris Franceinfo et LCI depuis 2017

Source : Médiamétrie

Sur la cible commerciale, les six chaînes historiques perdent 3,0 points de part d'audience, au profit des chaînes de la TNT, que ce soient les chaînes de la TNT 1^{ère} génération, qui progressent de +1,8 point, ou les chaînes de la TNT 2^{ème} génération (+1,0 point).

Part d'audience nationale FRDA-50								
en %	S1 2017	S1 2016	S1 2015	S1 2014	S1 2013	S1 2012	S1 2011	S1 2010
M6	15,2%	15,8%	14,9%	15,5%	15,8%	17,3%	17,1%	16,3%
TF1	21,9%	22,5%	23,6%	24,3%	25,2%	25,3%	26,8%	28,2%
France 2	8,1%	8,6%	9,9%	10,0%	10,0%	11,0%	11,1%	12,3%
France 3	3,5%	3,7%	3,9%	4,3%	4,4%	4,7%	5,0%	6,3%
Canal+	0,8%	1,9%	2,7%	2,4%	2,4%	2,8%	3,0%	2,7%
France 5	2,1%	2,0%	2,0%	1,9%	2,0%	2,4%	2,2%	2,2%
Arte	0,9%	0,9%	1,0%	1,0%	1,0%	0,9%	0,8%	0,9%
TOTAL Part d'audience chaînes historiques **	52,4%	55,4%	57,9%	59,4%	60,7%	64,3%	66,1%	68,9%
W9	4,1%	3,7%	3,7%	3,7%	4,2%	4,1%	4,1%	3,8%
TOTAL Part d'audience chaînes de la TNT 1ère génération ***	28,2%	26,4%	25,2%	25,1%	25,5%	24,3%	22,6%	19,2%
6ter	2,5%	2,2%	1,9%	1,3%	0,8%	-	-	-
TOTAL Part d'audience chaînes de la TNT 2ème génération **	9,1%	8,1%	6,8%	4,9%	2,7%	-	-	-
TOTAL Part d'audience chaînes du câble et du satellite	10,3%	10,1%	10,1%	10,6%	11,1%	11,4%	11,3%	11,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

** Jusqu'en 2011 inclus, France 5 est considérée comme chaîne historique avant 19 heures, et comme chaîne de la TNT après 19 heures, tandis que Arte est considérée comme une chaîne historique après 19 heures, et comme chaîne de la TNT avant.

*** y compris Franceinfo et LCI depuis 2017

Source : Médiamétrie



► Marché publicitaire

Selon la dernière note de conjoncture de l'INSEE, publiée en juin 2017, l'année 2017 a commencé par un frémissement de l'activité en zone euro (+0,6% au 1^{er} trimestre après +0,5% au 4^{ème} trimestre 2016, « *augmentant un peu plus vivement qu'attendu en France* », avec une progression du PIB de +0,4%). En France, la croissance pourrait conserver ce rythme sur les prochains mois : « *en moyenne sur l'année, la croissance s'élèverait à +1,6 % en 2017, après +1,1 % en 2016, ce qui constituerait sa plus forte hausse depuis 2011. La demande intérieure, quoique moins allante, demeurerait robuste et le commerce extérieur se dégraderait nettement moins que l'an dernier.* »

Néanmoins, le regain d'inflation (« *Depuis fin 2016, l'inflation s'est nettement redressée, atteignant +0,8 % sur un an en mai 2017, contre 0,0 % un an plus tôt* ») pourrait avoir un impact sur le pouvoir d'achat des ménages.

Les investissements publicitaires bruts « télévision » (avant remises et dégressifs) sont en croissance de +5,7% au 1^{er} semestre, atteignant 6,0 milliards d'euros, traduisant un effet volume positif. Cette progression masque cependant une pression tarifaire persistante, dans un contexte de fragmentation des audiences, et d'évolution des planifications de campagnes sur l'offre de chaînes élargie (notamment vers les 6 nouvelles chaînes TNT qui progressent de près de 38% en 1 an).

	Chaînes hertziennes historiques	Chaînes gratuites de la TNT	Chaînes de l'ADSL, câble et du satellite	Total du chaînes
Investissements bruts (en K€)	3 125 254	2 483 652	347 677	5 956 583
Croissance (en %) vs. 1 ^{er} semestre 2016	+3,3%	+9,6%	+0,2%	+5,7%
Part de marché brute (en %) S1 2017	52,5%	41,7%	5,8%	100%
Part de marché brute (en %) S1 2016	53,6%	40,2%	6,2%	100%

Source : Kantar Media, chaînes hertziennes hors parrainage et chaînes régionales, 1^{er} semestre 2017
Depuis 2017, Canal+Régie commercialise les écrans de Canal+ et de C8 sous un seul support publicitaire : C8+ (univers TNT). L'historique 2016 a donc été retraité en conséquence : la chaîne Canal + est comptabilisée dans l'univers TNT sur 2016.

Sur les chaînes hertziennes historiques (+3,3%), la situation est contrastée selon le secteur annonceur. Ainsi l'Alimentation et l'Hygiène Beauté (1^{er} et 2^{ème} secteur annonceur) voient leurs investissements baisser sur le semestre, alors que l'Automobile, la Distribution et la Banque-Assurance progressent.

Sur la chaîne M6, la situation par secteur annonceur est également disparate, avec un premier secteur annonceur (Alimentation) qui enregistre une progression légère de ses investissements, alors que l'Automobile (2^{ème} secteur annonceur) et la Banque-Assurance (5^{ème} secteur annonceur) enregistrent une progression plus marquée. En revanche, l'Hygiène-Beauté (3^{ème} secteur annonceur), est en recul.

Selon les dernières données publiées par l'institut Kantar Media pour le compte des trois premiers mois de l'année, le marché publicitaire français plurimedia net serait en légère baisse de -0,4%, avec un recul des investissements publicitaires en télévision (-0,8%).

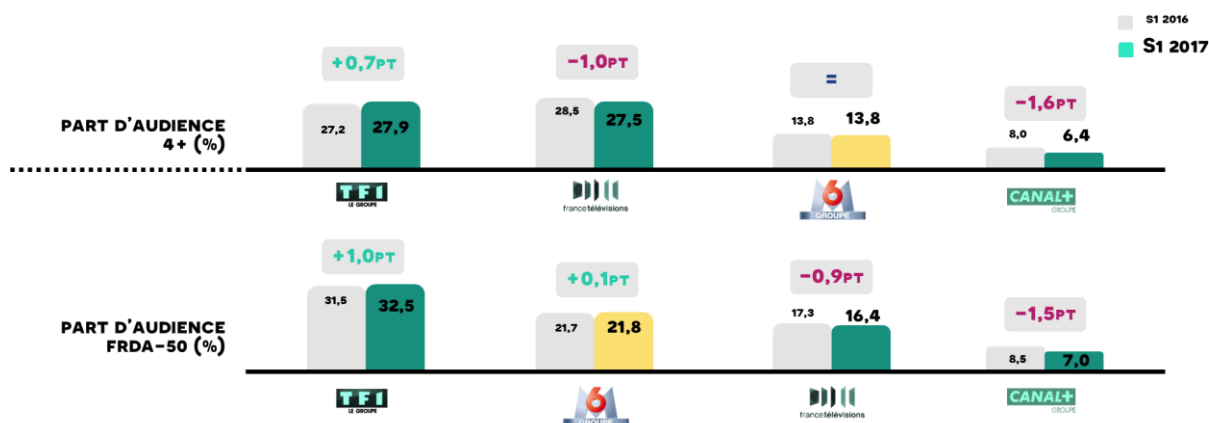
Sur le semestre, le marché publicitaire TV pourrait être en baisse de -0,4%.

► Performance d'audience des chaînes du Groupe

Le 1^{er} semestre a de nouveau été marqué par le processus de fragmentation des audiences. Grâce au renforcement de son offre programmes, la famille de chaînes gratuites du Groupe M6 réalise au 1^{er} semestre 2017 une part d'audience moyenne stable de 13,8% (source Médiamétrie) sur les 4 ans et plus et de 21,8% sur la cible commerciale (+0,1 pt).



PARTS D'AUDIENCE DES CHAÎNES DES GROUPES AUDIOVISUELS HISTORIQUES

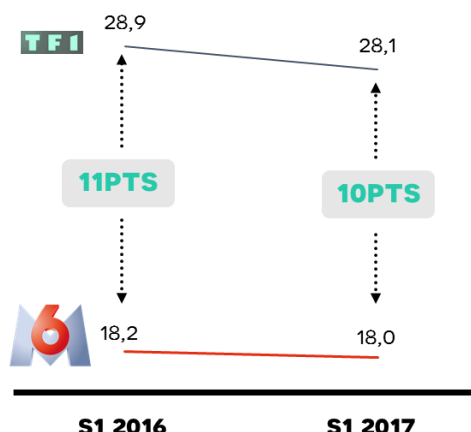


■ M6

La chaîne M6 conserve son rang de 2^{ème} chaîne auprès des moins de 50 ans sur l'ensemble de la journée, grâce notamment à la pertinence de son offre de programmes sur les cases stratégiques, marquée par :

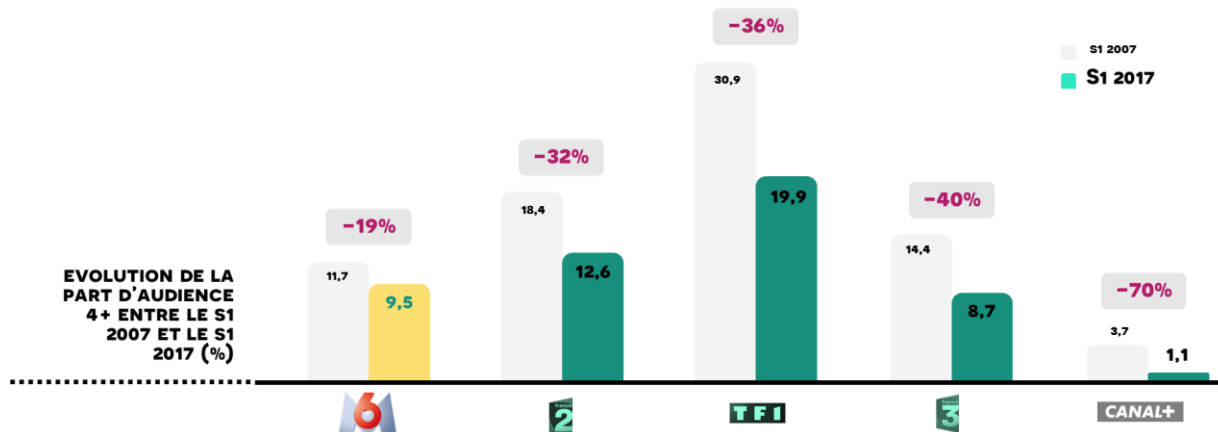
- l'efficacité de son enchaînement en avant-soirée (*Les Reines du Shopping, Chasseurs d'appart, Le 19'45* et *Scènes de ménages*) qui lui permet de confirmer sa place de leader de 18h à 21h du lundi au vendredi sur la cible commerciale (source Médiamétrie), avec 16,9% de part d'audience (vs. 16,8% pour TF1) ;
- la puissance de ses grands rendez-vous en soirée (*L'amour est dans le pré, A l'état sauvage, Top Chef, Le meilleur pâtissier...*) qui lui permet de réduire l'écart avec son principal concurrent sur la cible commerciale (source Médiamétrie, tranche horaire 21h-22h30). Sur cette tranche, la part d'audience de M6 représente désormais 64% de celle de TF1 (vs. 63% au 1^{er} semestre 2016).

PART D'AUDIENCE FRDA-50 (%) LUNDI-DIMANCHE 21H-22H30



Sur 10 ans, M6 reste la chaîne historique qui a le mieux résisté à l'arrivée des chaînes TNT.





▪ W9

Au 1^{er} semestre, W9 conserve son rang dans le trio de tête des chaînes de la TNT auprès de la cible commerciale (FRDA-50), avec une part d'audience de 4,1%, en hausse de +0,4 point, grâce aux très bonnes performances de ses programmes de télé-réalité en avant-soirée (*Les Marseillais South America* et *Moundir & les apprentis aventuriers*) et à la pertinence de son offre en soirée (cinéma, documentaires, magazines).

Sur la cible des 4 ans et plus, W9 a affiché une part d'audience moyenne de 2,7% (+0,3 pt), son record depuis 3 ans.

▪ 6ter

6ter a affiché une part d'audience moyenne de 1,6% sur la cible des 4 ans et plus (+0,3 pt). La chaîne 6ter se classe en tête des nouvelles chaînes TNT auprès des femmes responsables des achats de moins de 50 ans, avec une audience moyenne de 2,5% au cours du 1^{er} semestre (+0,3 pt), grâce à ses succès dans tous les genres de programmes.

6ter propose en effet une offre puissante de films et d'émissions inédites, telles que *Norbert commis d'office* et *Rénovation impossible*.

▪ Chaînes cab-sat

Dans l'univers de la télévision payante, les chaînes du Groupe ont conforté leurs succès, notamment (*Médiamétrie Mediamat'thematik vague 33 janvier-juin 2017*) :

- Paris Première, leader des chaînes payantes pour la 2^{ème} vague consécutive (avec 0,6% de part d'audience sur les 4 ans et plus sur l'univers câble, satellite et ADSL), chaîne payante la plus regardée par l'ensemble du public (11,2 M de téléspectateurs chaque mois), et leader auprès des CSP+ ;
- Téva, large leader des chaînes thématiques auprès de la cible commerciale avec 0,9% de part d'audience sur l'univers câble, satellite et ADSL pour la 13^{ème} vague consécutive. Téva fait partie des 3 chaînes payantes les plus regardées avec 10,3 M de téléspectateurs chaque mois ;
- Serieclub signe une vague record depuis 4 ans et se place au 3^{ème} rang des chaînes payantes auprès des FRDA-50.

► Performance publicitaire des chaînes du Groupe

Dans un marché publicitaire TV dont la visibilité est toujours incertaine, le Groupe M6 parvient à monétiser ses audiences solides et voit les recettes publicitaires de ses chaînes gratuites augmenter de +3,8% (+15 M€), dont +2,2% au 2^{ème} trimestre, malgré une base de comparaison difficile puisque le 2^{ème} trimestre 2016 avait été marqué par la diffusion de l'Euro de football.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, M6 Publicité a continué de proposer au marché des offres inédites, apportant toujours davantage d'efficacité à ses clients. La poursuite de la convergence de ses moyens a permis à la régie d'offrir des dispositifs mêlant la puissance de la TV, l'interactivité du digital, et l'originalité des contenus produits par M6 Unlimited Studio.

Le 1^{er} semestre de la régie M6 Publicité a été marqué par les événements suivants :

- L'évolution de la réglementation encadrant le parrainage, qui autorise désormais d'afficher le produit et de citer le slogan. Cela a créé de nouvelles opportunités, aussi bien dans la production de contenus que dans la vente d'espaces.
- La création de Golden Network, le 1^{er} studio digital entièrement dédié à la création de contenus à destination de la génération des Millennials. La commercialisation de l'offre est assurée par M6 Publicité, qui propose aux annonceurs des dispositifs publicitaires cross-media intégrant TV, digital, médiatisation sociale et brand content. Un partenariat majeur a été conclu avec StyleHaul, leader mondial de la vidéo « Beauté » & « Mode » en ligne. Les actifs et savoir-faire des deux réseaux pourront être mis en commun pour des opérations de brand content.
- La poursuite de la démarche d'innovation technologique a permis de proposer :
 - L'*Adaptive wide*, format publicitaire qui permet d'enrichir ou d'actualiser en temps réel les spots des annonceurs. Grâce à l'*Adaptive wide*, les annonceurs peuvent davantage enrichir leurs spots grâce à un système de « *split screen* » (visualisation ou démonstration des produits, social content, informations météo pour un produit météo-sensible...).
 - Le *CRM-OnBoarding*, qui va permettre le croisement des datas de l'annonceur avec celles des sites du Groupe afin d'optimiser le ciblage.
 - *6break* : Format publicitaire non-intrusif, il se déclenche lorsque l'utilisateur met son programme en pause sur 6play. Il permet de bénéficier de l'augmentation significative de la capacité de mémorisation qui survient pendant les temps creux.
 - Pack *Catch Them Up* : afin d'offrir la meilleure complémentarité entre les supports de diffusion TV et digitaux, le pack *Catch Them Up* va s'appuyer sur de la data comportementale TV, afin de cibler précisément sur 6play des individus en fonction de leur consommation télévisée.

► Production TV et Web

■ C Productions

C Productions a produit au 1^{er} semestre les magazines d'information de la chaîne M6, comme *Capital*, *Zone Interdite*, *66 minutes*, *Enquête exclusive*, mais aussi d'autres émissions comme *Enquêtes Criminelles* pour W9.

■ Studio 89

Au 1^{er} semestre 2017, Studio 89 a produit de nombreuses émissions pour M6 (*Chasseurs d'appart* pour l'avant-soirée de la chaîne, *Top Chef* pour la soirée, *Toque Show* pour la case du déjeuner), et pour les autres chaînes du Groupe (*Les Princes de l'amour* et *Un Dîner presque parfait* pour W9, *Norbert commis d'office* pour 6ter).



- **Golden Network**

Le Groupe M6 poursuit son développement dans la création de contenus pour les Millennials avec Golden Network, le 1^{er} studio digital entièrement dédié à cette génération. Lancé en 2017, Golden Network regroupe l'ensemble des MCN (multi-channel networks) du Groupe.

La création de Golden Network est un marqueur fort pour le Groupe M6 qui confirme et renforce son affinité auprès des cibles jeunes. Grâce à l'augmentation constante de l'audience et de la notoriété de ses chaînes digitales, Golden Network bouleverse l'écosystème digital et se positionne comme l'un des networks français les plus attractifs avec plus de 57 millions de vidéos vues par mois (*source Tubular – février 2017*).

Avec des marques puissantes (Golden Moustache, Rose Carpet, Vlogger, Multiprise), des talents prescripteurs et une audience fortement engagée, Golden Network est capable de créer des communautés puissantes et de couvrir l'ensemble du spectre Millennials (Humour, Lifestyle, Divertissement). Golden Network accueille l'ensemble de ses équipes dans un nouveau studio de production de 1 200 m² au cœur de Paris.

A fin juin 2017, Golden Moustache rassemble ainsi 2,8 M d'abonnés (+21% sur un an) et Rose Carpet 1,0 M d'abonnés (+30%).

1.3.2. Production et droits audiovisuels ¹

- ▶ **Marché du cinéma**

Selon les estimations du CNC, la fréquentation des cinémas a atteint 104,9 millions d'entrées sur les six premiers mois de l'année, enregistrant une baisse de -1,8% par rapport au 1^{er} semestre 2016. La part de marché des films français est estimée à 36,3% (38,5% sur le premier semestre 2016) et celle des films américains à 50,6% (52,6% sur janvier-juin 2016).

- ▶ **Performance du Groupe**

- **SND**

Les films distribués par SND ont cumulé 6,3 millions d'entrées contre 7,7 millions d'entrées au 1^{er} semestre 2016. Cette baisse résulte d'un calendrier de sorties cinéma moins fourni avec 8 films sortis en salles ce semestre contre 11 au 1^{er} semestre 2016.

3 films ont, toutefois, dépassé le million d'entrées : *Lalaland* (2,7 millions d'entrées), *Lion* (1,8 million d'entrées) et *A bras ouverts* (1,0 million d'entrées).

Le recul de l'activité de distribution cinéma a été en partie compensé par des ventes internationales en hausse par rapport à 2016, grâce aux films *A bras ouverts* et *Mes trésors*.

- **M6 Films**

La filiale de production cinématographique a financé 4 films sortis en salle (*Sahara*, *Rock'n Roll*, *Gangsterdam* et *A bras ouverts*), qui ont enregistré un total de 3,8 millions d'entrées, contre 3,3 millions d'entrées pour 3 films sortis au 1^{er} semestre 2016.

¹ Les données recueillies dans cette partie et la suivante correspondent aux données disponibles à la date d'établissement du présent rapport et ne couvrent donc pas, dans leur majorité, l'ensemble du 1^{er} semestre 2017.

▪ M6 Créations

L'activité « licensing » de M6 Créations est en retrait au premier semestre 2017 en raison notamment de l'arrêt du deal *Mozaïc* avec le Crédit Agricole, progressivement remplacé par la nouvelle offre bancaire *Talent Booster*, en partenariat avec la Banque Postale.

1.3.3. Diversifications

▶ Vente à distance

Le bilan du e-commerce au 1^{er} trimestre 2017, publié par la Fevad, indique une croissance des ventes sur Internet de +14,2% atteignant 20,0 milliards d'euros. Cette croissance est tirée par la hausse du nombre de transactions, qui a progressé de +20,5% pour atteindre 290 millions et qui compense la baisse du montant moyen des transactions de -5%. La Fevad recense désormais plus de 206 800 sites marchands actifs, soit +11% en un an.

Ainsi, le volume de ventes de monalbumphoto.fr a augmenté au premier semestre 2017.

Le bilan du secteur du téléachat est plus mitigé. Dans un marché toujours sous pression, les volumes de ventes de Home Shopping Services ont baissé. Celles-ci ont, en outre, pâti de la restructuration en cours de l'activité suite au refus du projet de chaîne gratuite sur la TNT par le CSA. La chaîne de téléachat 24h/24 du groupe, M6 Boutique, condamnée à n'être diffusée que sur le câble et le satellite, a dû adapter ses effectifs. Un plan de sauvegarde de l'emploi, qui porte sur 20 suppressions de postes, a donc été lancé.

De plus, avec une gamme en cours de renouvellement et une saisonnalité des produits différente en 2017 par rapport à 2016, Best of TV a vu son chiffre d'affaires diminuer.

▶ Internet : le Groupe M6 poursuit sa progression dans les nouveaux médias

Le marché français de la publicité digitale (search, display et autres leviers) a atteint 1 813 M€ de chiffre d'affaires net sur le 1^{er} semestre 2017, en progression de 9,8% par rapport au 1^{er} semestre 2016.

Au sein de ce marché, la publicité digitale « display » a généré un chiffre d'affaires net de 644 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, en hausse de +17,7%. Les réseaux sociaux représentent ce semestre 45% du display et affichent une croissance de +45,9% sur un an.

Dans ce segment, la publicité vidéo a enregistré une forte croissance, de +26%. Le chiffre d'affaires net ainsi généré s'élève à 235 millions d'euros, soit 36% du « display ». Concernant les modes de vente, le display est désormais commercialisé à 60% en programmatique. (Source : *Syndicat des Régies Internet, Observatoire de l'e-Pub – juillet 2017*).

Par ailleurs, plus de 587 millions de vidéos de télévision ont été visionnées sur internet via les plateformes de chaînes de télévision en mars 2017, soit en moyenne plus de 18,9 millions de vidéos vues quotidiennement, un chiffre en hausse de +2,4% sur un an. En outre 80,2 % des internautes âgés de 15 ans et plus interrogés en mars 2017 déclarent avoir regardé des programmes en TVR (Télévision de Rattrapage) au cours des 12 derniers mois (Source : *Baromètre TV en ligne CNC – mars 2017*).

▪ 6play

M6 Web a entrepris très tôt de développer des services adaptés aux nouveaux modes de consommation de la télévision et continue de renforcer sa présence digitale.

Une nouvelle version de 6play 100% personnalisée a été déployée fin 2015 sur tous les écrans. Le cap des 17 millions d'inscrits a été franchi en juin et la plateforme affiche une audience en forte croissance, avec en moyenne près de 4 millions de vidéos vues par jour sur tous les écrans (source



Médiamétrie, de janvier à juin 2017). De ce fait, la catch-up poursuit la croissance de ses revenus publicitaires, soutenue par ces bonnes audiences mais aussi par des indicateurs extrêmement performants en termes de visibilité des publicités, de « brand safety » et de ciblage contextuel ou data.

▪ Portails

Un pôle « Portails » a été constitué suite au rapprochement d'Oxygem et des sites internet historiques de M6 Web. De nombreuses synergies opérationnelles ont ainsi été créées. Grâce aux chaînes de télévision du groupe, les portails ex-Oxygem ont pu développer leurs inventaires vidéos et optimiser leur monétisation.

En 2017, le Groupe a franchi une étape supplémentaire grâce au rapprochement d'IGraal, leader français du cash-back online, acquis en novembre 2016, avec l'activité Portails qui permet au groupe de renforcer sa capacité d'innovation au service des e-commerçants, d'élargir son offre de « bons plans » auprès des consommateurs (codes promo Radins.com et services de comparaison de prix), et enfin d'enrichir sa stratégie Data en accédant à des données très qualifiées de comportement d'achat.

Pourtant le nombre de pages vues sur les portails du Groupe est en baisse (-4% entre janvier et mai 2017 sur un an). Le nombre de vidéos vues sur l'ensemble des portails est, lui, en forte hausse (+185%) sur les 5 premiers mois de 2017 et s'élève à 311 millions (sur sites et plateformes sociales).

▶ Téléphonie mobile

En lien avec l'évolution du marché de la téléphonie mobile, Orange et le Groupe M6 avaient conjointement décidé en 2016 le transfert progressif des abonnés M6 mobile by Orange vers des offres Orange équivalentes.

Ainsi, jusqu'au 30 juin 2019, le Groupe M6 continuera à percevoir une rémunération au titre de l'animation de la base d'abonnés et de la licence de marque, qui contribuera au résultat opérationnel du Groupe, dont 8,7 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2017.

▶ Musique et spectacles

Pour la première fois depuis 2002, le marché de la musique enregistrée est reparti à la hausse en 2016, en augmentation de +5,4%. Après une année 2015 atypique, le marché français s'inscrit désormais dans une dynamique mondiale de retour de la croissance. 41% des revenus proviennent de la consommation numérique, dopés par une forte hausse des revenus digitaux (+19,5%). Le tiers de la valeur créée sur le marché de la musique enregistrée est issu du streaming, qui progresse de +37%. En outre, le marché physique, en recul de -2,5% sur l'année écoulée, s'est stabilisé.

Par ailleurs, 70% des revenus du marché sont le résultat des succès de la production francophone. 18 des 20 meilleures ventes ou équivalents-ventes (et 35 des 50 premiers) concernent des artistes produits en France (source : *SNEP, marché numérique et physique, février 2017*).

Dans ce contexte, l'activité Musique du Groupe M6 enregistre une légère hausse de son chiffre d'affaires sur les six premiers mois de l'année 2017. Elle place ainsi 7 titres dans le top 15 des meilleures ventes d'albums physiques du semestre. Les deux albums des Kids United, *Un monde meilleur* et *Tout le bonheur du monde*, coproduits par M6 Interactions et sortis respectivement en novembre 2015 et en août 2016, y figurent toujours.

Classement S1 2017 des ventes d'albums en France

Rang	Album	Ventes physiques
1	Les Enfoirés - Mission Enfoirés	250 366
2	Vianney - Vianney	187 453
3	Ed Sheeran - ÷	137 845
4	Rag'N'Bone Man - Human (Deluxe)	136 562
5	Claudio Capéo - Claudio Capéo	121 432
6	Soprano - L'Everest	117 094
7	M. Pokora - My way	99 245
8	Julien Doré - &	81 234
9	Kids United - Tout le bonheur du monde	Coproduit par M6 Interactions 78 704
10	Depeche Mode - Spirit	75 866
11	Kids United - Un monde meilleur	Coproduit par M6 Interactions 72 240
12	Jul - L'ovni	62 667
13	Lalaland	59 213
14	Amir - Au cœur de moi	58 380
15	M, Toumani Diabaté, Sidiki Diabaté - Lamomali	57 332

Source : Classement S12017 des ventes d'albums (Syndicat National de l'Édition Phonographique - SNEP)

Signe de cette réussite, la tournée des Kids United, entamée à l'automne 2016, a observé un taux de remplissage de 99,7% et rassemblé 118 000 spectateurs au premier semestre. L'activité Spectacles, qui bénéficie également du succès de *Notre-Dame de Paris*, voit son chiffre d'affaires progresser.

Le 3 mars 2017, M6 Interactions a lancé Six et Sept, un nouveau label de productions et d'éditions musicales, en association avec Pascal Nègre. Six et Sept est un label indépendant qui place l'artiste au centre de sa démarche. Ce nouveau label se veut en phase avec les nouveaux usages de la consommation musicale, à taille humaine, mobile, rapide, et doté d'une vraie ambition. L'image et le digital y occuperont une place prépondérante.

► Football

Le Football Club des Girondins de Bordeaux (F.C.G.B) a terminé la saison 2016-2017 à la 6^{ème} place du championnat de France de Ligue 1, qualificative pour le troisième tour préliminaire de l'Europa League.

La performance sportive et le gain de cinq places au classement du championnat de France entre les saisons 2015/2016 et 2016/2017 ont eu un effet positif sur le chiffre d'affaires au 1^{er} semestre.

Le 1^{er} semestre (comme le 2nd semestre 2016) a en outre été marqué par la hausse des droits TV issue des appels d'offre lancés en 2014 par la Ligue de Football Professionnel (LFP) pour la Ligue 1 et la Ligue 2. Canal+ et beIN Sport déboursent désormais une somme totale de 748,5 M€ par an jusqu'à la saison 2019-2020 (vs. 607 M€ pour la saison 2015-2016).

La progression du chiffre d'affaires a toutefois été plus que compensée, au niveau du résultat opérationnel, par la quasi-absence de plus-values sur transferts de joueurs, qui avaient permis d'atteindre l'équilibre au 1^{er} semestre 2016.

14. Autres faits marquants et événements significatifs survenus depuis le 1^{er} janvier 2017

► **Projet d'acquisition du pôle radio de RTL Group en France**

Le prix définitif d'acquisition des activités radio de RTL Group en France s'établit à 199,8 M€ hors trésorerie/dette, contre 216 M€ estimés en décembre 2016.

L'opération reste conditionnée à l'issue de la procédure en cours d'information-consultation des instances représentatives du personnel concernées, et à l'approbation du CSA. Le Gouvernement luxembourgeois, par la voix du Commissaire du Gouvernement, a pour sa part donné son accord le 30 mars 2017.

► **Accord entre le Groupe M6 et les producteurs**

Le Groupe M6, le SATEV, le SPECT, le SPFA, le SPI et l'USPA ont signé le 2 février 2017 un accord qui réaffirme les engagements du Groupe M6 en matière de production audiovisuelle. A travers cet accord, le Groupe M6 et les organisations de producteurs ont confirmé leur volonté de travailler dans un climat de confiance avec l'ambition de s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur audiovisuel français et de soutenir la diversité de la création audiovisuelle.

► **Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Concernant les principales procédures judiciaires et d'arbitrage mentionnées dans le document de référence 2016, les faits suivants sont à noter :

La société EDI-TV, filiale du Groupe qui opère la chaîne W9, avait demandé au tribunal administratif de Montreuil de renvoyer au Conseil constitutionnel la question de la conformité aux droits et libertés garantis par la Constitution de la taxe sur la publicité diffusée par les chaînes de télévision. Le Conseil d'État avait effectivement jugé que cette question présentait un caractère sérieux et qu'il y avait lieu de la renvoyer au Conseil constitutionnel.

Par une décision du 30 mars 2017, le Conseil Constitutionnel a considéré que la requête d'EDI-TV était fondée et a déclaré contraires à la Constitution les mots : « *ou aux régisseurs de messages publicitaires* » figurant à la première phrase du paragraphe II de l'article 302 bis KG du code général des impôts.

Il appartient désormais au juge de l'impôt de se prononcer sur les modalités d'application de cette décision.

► **Evolutions législatives et réglementaires**

Par un décret publié le 17 février 2017, le Gouvernement a modifié le décret n° 92-280 du 27 mars 1992 pris pour l'application des articles 27 et 33 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 et fixant les règles applicables aux éditeurs de télévision en matière de téléachat, de publicité et de parrainage, afin d'autoriser, parmi les moyens d'identification du parrain, la présentation de ses produits et services, ou encore la mention de son slogan au sein des émissions parrainées.

Par ailleurs, plusieurs lois promulguées au cours de l'année 2016 et entrées en vigueur au cours du premier semestre 2017 sont susceptibles de modifier le cadre réglementaire dans lequel le Groupe exerce son activité :

- La loi n° 2016-1524 du 14 novembre 2016 précise les règles encadrant les relations entre les éditeurs et leurs actionnaires. Ce texte, qui élargit les missions du Conseil supérieur de l'audiovisuel, prévoit notamment la rédaction par les éditeurs d'une charte éthique pour les

journalistes ainsi que la mise en place d'un comité d'éthique pour les groupes proposant des programmes d'information.

- La loi du 14 novembre 2016 a également modifié les règles relatives à la numérotation des chaînes dans les offres des distributeurs de services audiovisuels n'utilisant pas les fréquences assignées par le CSA. Ces dispositions ont été complétées par une délibération du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en date du 15 février 2017.
- La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « *Loi Sapin 2* » a mis en place un ensemble de mécanismes de prévention et de traitement des conflits d'intérêts sous le contrôle de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Cette loi renforce les obligations de transparence sur les échanges entre les représentants d'intérêts et les pouvoirs publics et prévoit notamment la création d'un répertoire numérique des représentants d'intérêts, tenu par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, dont les modalités de fonctionnement ont été précisées par le décret n° 2017-867 du 9 mai 2017.
- La loi de finances rectificative pour 2016 publiée le 30 décembre 2016 instaure une taxe visant notamment les sites Internet mettant à disposition des vidéos gratuites ou payantes. Cette taxe n'entrera cependant en vigueur qu'après avoir été notifiée à la Commission Européenne et validée par celle-ci.
- Par une délibération en date du 24 mai 2017, le Conseil Supérieur de l'audiovisuel a par ailleurs précisé les modalités de diffusion par les chaînes de télévision des programmes concernant la lutte contre le dopage et la protection des personnes pratiquant des activités physiques et sportives.
- Le Groupe M6 a, en outre, participé à la consultation publique organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication sur la modification de la définition des heures de grande écoute pour le respect des obligations de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française par les éditeurs de services de télévision.
- Le Groupe M6 a également pris part à la consultation citoyenne sur la retransmission télévisée des événements d'importance majeure organisée conjointement par le Ministère de la Culture et de la Communication et par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. Conseil de Surveillance

À la date d'établissement du présent document, le Conseil de Surveillance de Métropole Télévision est composé de douze membres, 11 personnes physiques et une personne morale. Les membres du Conseil de Surveillance sont les suivants :

- Monsieur Guillaume de Posch, Président,
- Monsieur Guy de Panafieu, Vice-Président,
- Monsieur Elmar Heggen,
- Monsieur Christopher Baldelli,
- Monsieur Vincent de Dorlodot,
- Monsieur Philippe Delusinne,
- Madame Delphine Arnault, membre indépendant,
- Madame Mouna Sepehri, membre indépendant,
- Monsieur Gilles Samyn, membre indépendant,
- Madame Sylvie Ouziel, membre indépendant,
- Madame Anke Schäferkordt,
- Immobilière Bayard d'Antin, représentée par Catherine Lenoble.

Il est précisé que le Code AFEP-MEDEF, tel que modifié en novembre 2016, prévoit désormais que la perte de qualité d'administrateur indépendant intervient à la date des 12 ans et non plus à l'expiration du mandat. A cet égard, le HCGE a précisé dans son guide de décembre 2016 que cette nouvelle recommandation s'appliquerait à compter de l'issue des Assemblées Générales tenues en 2017. Compte tenu de ces éléments, Monsieur Guy de Panafieu n'est plus considéré par le Conseil de Surveillance comme indépendant depuis l'Assemblée Générale du 26 avril 2017.

Néanmoins un tiers des membres du Conseil de Surveillance est indépendant, conformément à l'avenant n°3 à la Convention entre la Société et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, aux statuts et au Règlement intérieur de la Société.

▶ Comité des rémunérations et des nominations

À la date d'établissement du présent document, les membres du Comité des Rémunérations et des Nominations sont les suivants :

- Monsieur Gilles Samyn, Président du Comité,
- Monsieur Guillaume de Posch.

▶ Comité d'audit

À la date d'établissement du présent document, les membres du Comité d'Audit sont les suivants :

- Monsieur Gilles Samyn, Président du Comité,
- Madame Mouna Sepehri,
- Monsieur Elmar Heggen.

2.2. Directoire

Compte tenu de la qualité de l'équipe dirigeante et de la performance récurrente de la Société, le Conseil de Surveillance du Groupe M6 a décidé dans sa séance du 21 février 2017 de renouveler par anticipation le mandat du Directoire pour une durée de trois ans à compter de ce jour, et arrivant à échéance le 21 février 2020.

Le Directoire du Groupe M6 est toujours composé de 4 membres :

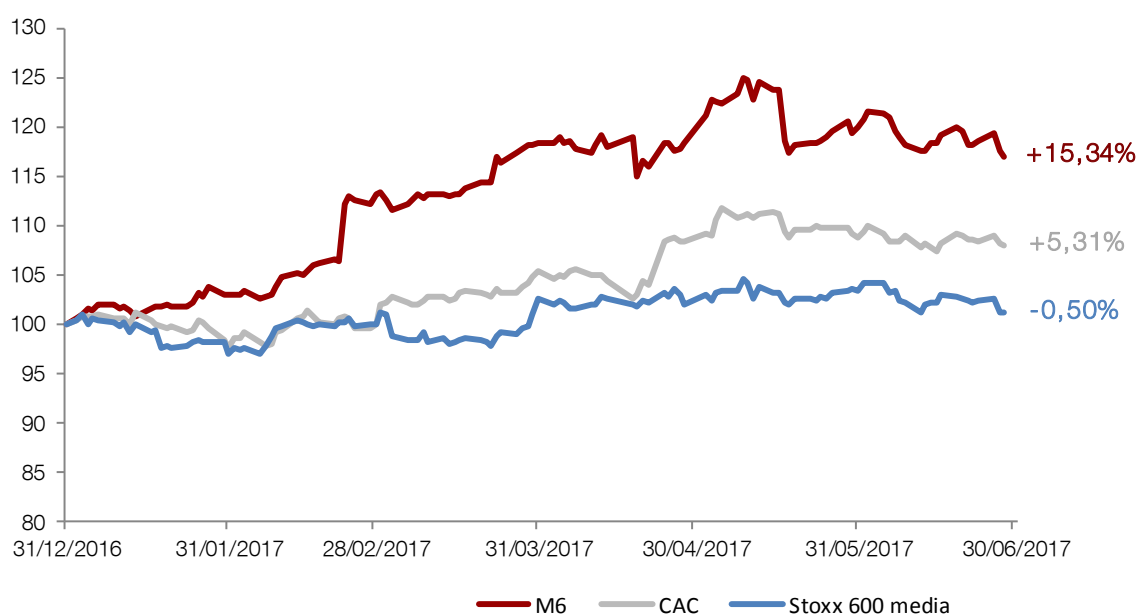
- Monsieur Nicolas de Tavernost, Président,
- Monsieur Thomas Valentin, Vice-Président en charge des Antennes et des Contenus,
- Monsieur Jérôme Lefébure, Membre en charge de la Finance et des métiers de Support,
- Monsieur David Larramendy, Membre en charge des activités commerciales.

3. CAPITAL ET COURS DE BOURSE

Le capital social de la société au 30 juin 2017 est composé de 126 414 248 actions d'une valeur nominale de 0,40 euros, soit un capital social de 50 565 699,20 euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, le cours de bourse de M6 a progressé de +15,34% (calcul sur la base du cours de clôture du 30 décembre 2016). Sur la même période, le CAC 40 a gagné +5,31% et le Stoxx 600 Media a perdu -0,50%.

Evolution du cours de l'action M6 Métropole TV – 1^{er} semestre 2017 :



Source : Euronext

4. FACTEURS DE RISQUES ET LEUR GESTION

4.1. Risques et incertitudes concernant le semestre écoulé

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis le Groupe sont détaillés dans le Document de Référence 2016 enregistré auprès de l'AMF en date du 9 mars 2017 et disponible sur le site www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société www.groupe6.fr.

Les facteurs de risques principaux identifiés par le Groupe et qui y sont décrits sont les suivants :

- Risques liés à l'activité :
 - o Risques liés à la structure des marchés du Groupe,
 - o Evolution des technologies, modifications des usages,
 - o Sensibilité à la conjoncture économique,
 - o Adaptation de la structure de coûts et augmentation des prix,
 - o Risques liés aux délais de paiement.
- Risques de marché :
 - o Risques de change,
 - o Risques de taux,
 - o Risques sur action,
 - o Risques sur matières premières.
- Risque de crédit et de contrepartie
 - o Risque de défaillance d'un client,
 - o Risque de défaillance d'un fournisseur,
 - o Risque sur les contreparties bancaires.
- Risque de liquidité
- Risques juridiques :
 - o Risques liés à la réglementation,
 - o Risques en matière de propriété intellectuelle, droits de la presse et de la personnalité,
 - o Risques liés au non-respect d'engagements contractuels,
 - o Risques liés aux litiges,
 - o Procédures judiciaires et d'arbitrage.
- Risques opérationnels majeurs :
 - o Risques de diffusion et de transport du signal,
 - o Risques liés à la défaillance du contrôle interne, fraude, système d'information, concentration des achats,
 - o Risques industriels et environnementaux.

Les risques financiers résultant des affaires en cours ont été estimés prudemment et provisionnés si nécessaire dans les comptes du Groupe.

À la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu au 1^{er} semestre 2017, susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Enfin aucun événement survenu depuis le 1^{er} janvier 2017, hors éléments déjà mentionnés dans la partie 1. Activités et marchés du Groupe, ne modifie la description des principaux risques et incertitudes telle qu'effectuée dans le Document de Référence 2016.

4.2. Risques et incertitudes concernant le second semestre

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité, dont les principes généraux sont détaillés en note 5 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés.

Plus spécifiquement concernant l'exercice 2017, les éléments suivants peuvent être ajoutés :

- Le Groupe M6 prévoit un marché publicitaire TV stable sur l'année 2017. Il poursuivra au 2nd semestre sa politique d'investissement dans les grilles de programmes afin de poursuivre l'amélioration de ses audiences et de sa part de marché.
- Les résultats des chaînes sont exposés d'une part à l'incertitude sur leurs recettes publicitaires mais également à un effet de saisonnalité sur les coûts de grille, lié à la mise en place chaque année en septembre des nouveaux programmes pour la saison 2017-2018. Le Groupe M6 a indiqué que, sur l'exercice 2017, le coût des programmes des chaînes gratuites pourrait être stable par rapport à 2016, en prenant en compte les coûts de l'Euro 2016.
- Compte tenu de sa structure de coûts, de l'aléa sportif, et des aléas liés aux éventuels transferts de joueurs, le Groupe n'est pas en mesure d'indiquer à ce stade avec précision le niveau de résultat du F.C.G.B en 2017.

En conclusion, le Groupe souhaite donc rappeler que, compte tenu de la saisonnalité traditionnelle de ses activités et des incertitudes liées au contexte économique actuel, le niveau de résultat opérationnel courant au 30 juin 2017 ne peut servir de base d'extrapolation pour ce même indicateur sur l'ensemble de l'exercice.

5. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

5.1. Etat du résultat global consolidé

► Présentation synthétique ²

en M€ ¹	30-juin-17	30-juin-16	30-juin-15	% variation 17/16	% variation 17/15
Chiffre d'affaires consolidé	662,4	645,5	629,9	+2,6%	+5,2%
Chiffre d'affaires publicitaire Groupe	445,3	427,1	405,6	+4,2%	+9,8%
- dont publicité chaînes gratuites	413,8	398,8	381,0	+3,8%	+8,6%
- dont publicité chaînes cab-sat et autres medias	31,4	28,3	24,6	+11,1%	+28,0%
Chiffre d'affaires non publicitaire	217,1	218,3	224,4	-0,6%	-3,2%
Résultat opérationnel courant (EBITA) consolidé	118,7	136,0	102,6	-12,7%	+15,7%
Résultat opérationnel courant (EBITA) consolidé "récurrent"	118,7	93,4	102,6	+27,1%	+15,7%
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises	-1,0	-0,5	-0,5	n.a	n.a
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies	117,7	135,4	102,0	-13,1%	+15,3%
Résultat financier	-0,8	0,1	0,4	n.a	n.a
Part dans les sociétés mises en équivalence	1,0	0,9	0,9	+7,0%	+10,4%
Impôts différés et exigibles	-48,7	-52,9	-45,0	-7,9%	+8,3%
Résultat net de la période	69,1	83,5	58,3	-17,2%	+18,4%
Résultat net de la période attribuable au Groupe	69,1	83,5	58,3	-17,3%	+18,6%

A l'issue du 1^{er} semestre de l'exercice 2017, le Groupe M6 enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 662,4 M€, en hausse de +2,6% par rapport au 1^{er} semestre 2016 et soutenu par la progression des recettes publicitaires (+4,2%).

Après un 1^{er} semestre 2016 marqué par la diffusion de l'Euro de football et par la perception d'une indemnité contractuelle liée à l'arrêt progressif du contrat M6 mobile by Orange, le Groupe dégage un résultat opérationnel courant (EBITA) de 118,7 M€ sur les six premiers mois de l'année 2017.

L'EBITA s'établit ainsi en hausse de +25,3 M€ par rapport à l'EBITA du 1^{er} semestre 2016 retraité du résultat opérationnel non-récurrent de 42,6 M€ correspondant à l'impact net de l'indemnité M6 mobile. Cette progression des activités de Télévision reflète les solides performances publicitaires et la baisse du coût des programmes.

La charge d'impôt s'élève à -48,7 M€, en baisse de +4,2 M€ sur un an.

Le résultat net s'établit ainsi à 69,1 M€, soit une marge nette de 10,4%.

² L'information présentée vise à faire ressortir la répartition du chiffre d'affaires consolidé en fonction des recettes publicitaires et non publicitaires. Les recettes publicitaires du groupe incluent le chiffre d'affaires des chaînes de télévision gratuite M6, W9 et 6ter, la part publicitaire des recettes des chaînes payantes, et la part publicitaire de chiffre d'affaires des activités de diversifications (support Internet essentiellement).

Le résultat opérationnel courant (ou EBITA) se définit comme le résultat opérationnel (ou EBIT) avant prise en compte des produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises et du résultat de cession d'actifs financiers et de filiales.



Par segment, les évolutions sont les suivantes :

en M€	1 ^{er} Trimestre			2 ^{ème} Trimestre			1 ^{er} Semestre		
	2017	2016	%	2017	2016	%	2017	2016	%
TV	211,8	201,0	+5,4%	235,9	228,5	+3,3%	447,7	429,5	+4,2%
Production & Droits audiovisuels	31,5	30,5	+3,5%	20,8	25,0	-16,7%	52,3	55,5	-5,6%
Diversifications	80,3	80,2	+0,1%	81,9	80,1	+2,3%	162,2	160,3	+1,2%
Autres CA	0,1	0,1	n.a	0,1	0,1	n.a	0,2	0,2	n.a
Chiffre d'affaires consolidé	323,7	311,8	+3,8%	338,7	333,7	+1,5%	662,4	645,5	+2,6%
TV							101,4	69,6	+45,7%
Production & Droits audiovisuels							3,7	5,0	-27,5%
Diversifications							17,1	70,6	-75,8%
Résultats non affectés							-3,5	-9,2	n.a
Résultat opérationnel courant consolidé (EBITA)							118,7	136,0	-12,7%

► Télévision

Dans un environnement marqué par la poursuite de la fragmentation et par une actualité politique forte, qui ne favorise pas la consommation de sa chaîne principale, la famille de chaînes gratuites du Groupe M6 réalise une part d'audience moyenne stable à 13,8% sur un an sur la cible des 4 ans et plus (source *Médiamétrie*), et de 21,8% sur la cible commerciale des femmes responsables des achats de moins de 50 ans (+0,1 pt par rapport au premier semestre 2016) :

- la chaîne M6 conserve son rang de 2^{ème} chaîne auprès des moins de 50 ans sur l'ensemble de la journée, grâce notamment à la pertinence de son offre de programmes sur les cases stratégiques, marquée par :
 - ✓ l'efficacité de son enchaînement en avant-soirée (*Les Reines du Shopping, Chasseurs d'appart, Le 19'45 et Scènes de ménages*) qui lui permet de confirmer sa place de leader de 18h à 21h du lundi au vendredi sur la cible commerciale (source *Médiamétrie*),
 - ✓ la puissance de ses grands rendez-vous en soirée (*L'amour est dans le pré, A l'état sauvage, Top Chef, Le meilleur pâtissier...*) qui lui permet de réduire l'écart avec son principal concurrent sur la cible commerciale (source *Médiamétrie*, tranche horaire 21h-22h30). Sur cette tranche, la part d'audience de M6 représente désormais 64% de celle de TF1.
- W9 conserve son rang dans le trio de tête des chaînes de la TNT auprès de la cible commerciale (FRDA-50), avec une part d'audience de 4,1%, en hausse de +0,4 point, grâce aux très bonnes performances de ses programmes de télé-réalité en avant-soirée (*Les Marseillais South America* et *Moundir & les apprentis aventuriers*) et à la pertinence de son offre en soirée (cinéma, documentaires, magazines).
- 6ter maintient son rang de 1^{ère} chaîne TNT nouvelle génération sur la cible commerciale, avec 2,5% de part d'audience, en progression de +0,3 point en un an sur le semestre.

Dans un marché publicitaire TV dont la visibilité est toujours incertaine, le Groupe M6 parvient à monétiser ses audiences solides et voit les recettes publicitaires de ses chaînes gratuites augmenter de +3,8% (+15 M€), dont +2,2% au 2^{ème} trimestre, malgré une base de comparaison difficile puisque le 2^{ème} trimestre 2016 avait été marqué par la diffusion de l'Euro de football.

L'activité TV contribue ainsi à hauteur de 101,4 M€ à l'EBITA consolidé, contre 69,6 M€ au 30 juin 2016. Avec un coût de la grille des chaînes gratuites de 221,1 M€ (en baisse de +11,4 M€), marqué par le réinvestissement d'une partie des coûts de diffusion de l'Euro 2016, la marge opérationnelle courante du cœur de métier du Groupe atteint un niveau élevé, de 22,6%.



▶ Production et droits audiovisuels

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires de l'activité Production et Droits audiovisuels s'élève à 52,3 M€, en baisse de -5,6% sur un an), en raison notamment d'un calendrier de sorties cinéma moins fourni (8 films sortis en salles par SND, vs. 11 films au 1^{er} semestre 2016) et marqué par les succès de *La La Land* (2,7 M), *Lion* (1,8 M) et *A bras ouverts* (1,0 M).

Le 1^{er} semestre a également été marqué par les sorties de 4 films financés par M6 Films (dont *Sahara*, *Rock'n Roll* et *Gangsterdam*) qui totalisent 3,8 M d'entrées en salles.

L'EBITA s'établit à 3,7 M€ (contre 5,0 M€ au 1^{er} semestre 2016).

▶ Diversifications

Au 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires des Diversifications s'élève à 162,2 M€ (+1,2%), avec une contribution à l'EBITA de 17,1 M€, représentant une rentabilité opérationnelle de 10,6%. Au cours du semestre,

- Ventadis a poursuivi la restructuration de son activité de téléachat ;
- M6 Web hors M6 mobile a intégré iGraal, société de cashback acquise en novembre 2016, et a enregistré une forte progression de ses recettes publicitaires vidéo sur internet. La plateforme 6play rassemble désormais plus de 17 millions d'utilisateurs inscrits, avec une audience toujours dynamique, de près de 4 millions de vidéos vues par jour sur tous les écrans (+11% de croissance en un an, source Médiamétrie, de janvier à juin) ;
- le F.C.G.B a terminé le championnat de France de Ligue 1 à la 6^{ème} place (vs. 11^{ème} lors de la saison 2015/2016).

▶ Eliminations et résultats non affectés

Les charges non affectées diminuent de +5,7 M€, ces dernières ayant été majorées en 2016 du fait de l'impact de l'indemnité M6 mobile sur l'épargne salariale du groupe.



5.2. Etat de la situation financière consolidée

Groupe M6	31 décembre 2016	30 juin 2017	Variation S1 2017 / 2016 (M€)
Goodwill	101,5	100,9	(0,7)
Actif non courant	304,7	292,3	(12,4)
Actif courant	680,6	768,6	87,9
Trésorerie	174,4	61,1	(113,3)
TOTAL ACTIF	1 261,3	1 222,8	(38,4)
Capitaux propres part du groupe	616,3	575,8	(40,5)
Intérêts non-contrôlants	(0,1)	(0,0)	0,0
Passif non courant	52,4	54,1	1,8
Passif courant	592,7	593,0	0,3
TOTAL PASSIF	1 261,3	1 222,8	(38,4)

Au 30 juin 2017, le total bilan s'établit à 1 222,8 M€ en diminution de -38,4 M€ (-3,0%) par rapport au 31 décembre 2016.

Les actifs non courants s'élèvent à 393,2 M€, contre 406,2 M€ au 31 décembre 2016.

Cette baisse de -13,0 M€ reflète principalement :

- la diminution des droits audiovisuels et autres immobilisations incorporelles (-7,9 M€) ;
- la baisse des actifs d'impôts différés (-4,4 M€).

Hors trésorerie et équivalents de trésorerie, les actifs courants s'établissent à 768,6 M€ en nette progression (+87,9 M€ soit +12,9%) par rapport au 31 décembre 2016.

L'augmentation des créances clients nettes (+55,1 M€ soit +22,8%) explique l'essentiel de la variation comme chaque année au cours du 1^{er} semestre (+59,6 M€ au 1^{er} semestre 2016) en raison de la saisonnalité des activités.

L'accroissement des stocks de droits de diffusion (+33,3 M€) sous l'effet d'ouvertures de droits en forte augmentation au titre des « séries 52' » et la baisse des autres actifs courants (-7,5 M€), sont les deux principales variations enregistrées sur les autres postes de l'actif courant.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 61,1 M€, en recul de -113,3 M€ par rapport au 31 décembre 2016 (cf. commentaires sur le tableau de flux de trésorerie consolidé).

Au passif du bilan, les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 575,8 M€.



Leur variation par rapport à la clôture 2016 (-40,5 M€) s'explique principalement par :

- la distribution de dividendes pour -108,6 M€ ;
- le résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2017 pour +69,1 M€.

Les autres éléments composant le passif (passifs courants et non courants) s'établissent à 647,1 M€, contre 645,1 M€ au 31 décembre 2016.

Cette stabilité reflète à la fois :

- l'accroissement des autres dettes d'exploitations (+12,3 M€) ;
- et la baisse des dettes fiscales et sociales (-11,1 M€), résultat de la variation des dettes sur les rémunérations variables et sur l'épargne salariale en lien avec l'indemnité contractuelle reçue d'Orange sur le 1^{er} semestre 2016.

5.3. Tableau de trésorerie consolidé

Groupe M6	30 juin 2016	30 juin 2017	Variation (M€)
Capacité d'autofinancement d'exploitation	191,3	175,5	(15,8)
Variation de BFR d'exploitation	(54,5)	(84,9)	(30,4)
Impôt	(33,8)	(50,6)	(16,8)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	103,1	40,0	(63,1)
Flux de trésorerie des activités d'investissements	(78,5)	(44,9)	33,7
<i>Eléments récurrents</i>	(78,5)	(46,7)	31,8
<i>Eléments non récurrents</i>	-	1,9	1,9
Flux de trésorerie des activités de financement	(110,0)	(108,4)	1,6
<i>Eléments récurrents</i>	(107,9)	(107,6)	0,3
<i>Eléments non récurrents</i>	(2,1)	(0,8)	1,3
Effet des écarts de conversion de trésorerie	(0,0)	(0,1)	(0,1)
Variation globale de trésorerie	(85,5)	(113,3)	
Trésorerie à l'ouverture	175,8	174,4	(1,3)
Trésorerie à la clôture	90,3	61,1	(29,2)
<i>Trésorerie nette de clôture</i>	91,6	63,6	(28,0)

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'élèvent à +40,0 M€ au 30 juin 2017, à un niveau inférieur à celui relevé au 30 juin 2016 (+103,1 M€).

Cette baisse de -63,1 M€ résulte des évolutions suivantes :

- le recul de la capacité d'autofinancement avant impôt dégagée par le Groupe (-15,8 M€ à 175,5 M€) en lien avec la baisse du résultat opérationnel (EBIT) (-17,8 M€) ;
- la variation du besoin en fonds de roulement (« BFR »), hors créance et dette d'impôt, se traduit par un emploi de la trésorerie pour -84,9 M€, contre -54,5 M€ au 1^{er} semestre 2016 ;
- un impôt décaissé supérieur compte tenu du solde de l'impôt payé et de l'acompte versé sur le 2^{ème} trimestre 2017 (-16,8 M€).

Pour les six premiers mois de 2017, les flux de trésorerie affectés aux investissements ont consommé pour -44,9 M€ de trésorerie alors qu'ils en avaient consommé pour -78,5 M€ au 1^{er} semestre 2016.

Ce recul de la trésorerie consommée reflète essentiellement la baisse des investissements liée aux acquisitions de droits audiovisuels par SND et SNDA (-33,2 M€).

Les flux de trésorerie résultant des opérations de financement sont stables et constituent un emploi à hauteur de -108,4 M€ quand ces flux s'établissaient à -110,0 M€ au 1^{er} semestre 2016.

Le semestre se traduit donc par une baisse de la trésorerie de -113,3 M€ par rapport au 31 décembre du précédent exercice, contre une baisse de trésorerie de -85,5 M€ observée sur le 1^{er} semestre 2016.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent ainsi à +61,1 M€ au 30 juin 2017 contre +90,3 M€ au 30 juin 2016.

Le Groupe affiche une trésorerie nette de +63,6 M€ au 30 juin 2017.

5.4. Parties liées

Les informations concernant les transactions réalisées avec les parties liées sont détaillées en note 23 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

5.5. Événements post-clôture

► Procédure de reconduction de l'autorisation de la chaîne M6

M6 dispose d'une autorisation d'émettre en haute définition depuis 2008 pour une durée de dix ans, que le Conseil Supérieur de l'audiovisuel a décidé de reconduire pour 5 ans supplémentaires le 19 octobre 2016, hors appel aux candidatures, dans les conditions prévues à l'article 28-1 de la loi du 30 septembre 1986. Le Groupe a été auditionné le 16 novembre 2016 par le Conseil qui, dans une décision en date du 19 juillet 2017, a décidé de proroger l'autorisation jusqu'au 5 mai 2023.

Le 20 juillet 2017, le Groupe M6 a conclu l'acquisition de FIDELITE FILMS, société détentrice d'un catalogue de 42 longs métrages, parmi lesquels *Astérix et Obélix au service de sa Majesté*, *Le petit Nicolas*, *Les Vacances du petit Nicolas*, *De l'autre côté du lit*.

Avec cette acquisition ciblée, le Groupe M6 poursuit la consolidation de ses activités de distribution de droits audiovisuels en complétant son catalogue, désormais riche de près de 1 300 longs métrages.

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2017 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

5.6. Information sectorielle

Télévision

En M€	30/06/2017			30/06/2016			Variation 2017/2016		
	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Total Pôle TV	456,2	447,7	101,4	438,9	429,5	69,6	17,4	18,2	31,8

Production et droits audiovisuels

En M€	30/06/2017			30/06/2016			Variation 2017/2016		
	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Total Pôle Production & Droits Audiovisuels	56,1	52,3	3,7	63,7	55,5	5,0	(7,6)	(3,1)	(1,4)

Diversifications

En M€	30/06/2017			30/06/2016			Variation 2017/2016		
	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant
Pôle Interactions	8,9	7,9	2,6	5,1	4,2	2,2	3,9	3,7	0,4
Pôle Ventadis	67,5	65,1	2,0	79,5	76,0	3,9	(12,0)	(10,9)	(1,9)
M6 Web	54,5	53,2	16,6	50,3	49,2	64,2	4,2	4,0	(47,6)
F.C.G.B.	36,2	36,0	(4,1)	31,2	31,0	0,3	5,0	5,0	(4,4)
Eliminations intra-segment	(3,8)	-	-	(4,8)	-	-	0,9	-	-
Total Diversifications	163,3	162,2	17,1	161,2	160,3	70,6	2,0	1,8	(53,5)

5.7. TV gratuite : marge brute de la grille

En M€	30/06/2017	30/06/2016	Variation 2017/2016	
			En M€	En %
Chiffre d'affaires - Publicité hors-Groupe	413,8	398,8	15,0	3,8%
Chiffre d'affaires - Publicité Groupe	3,9	4,6	(0,7)	-15,6%
Coût de la régie, taxes d'activité et coûts de diffusion	(90,2)	(91,4)	1,1	-1,2%
Recettes nettes diffuseurs	327,5	312,0	15,4	4,9%
Coût de la grille	(221,1)	(232,6)	11,4	-4,9%
Marge Brute de la grille	106,3	79,5	26,8	33,8%
En %	32,5%	25,5%		



6. COMPTES ET ANNEXES



MÉTROPOLE TÉLÉVISION (M6)

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE

50 565 699,20 €

SIÈGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE – 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

339 012 452 RCS NANTERRE

Comptes consolidés semestriels condensés au 30/06/2017



A. Etats financiers condensés au 30/06/2017	34
1. Etat de la situation financière consolidée	34
2. Etat du résultat global consolidé	35
3. Tableau de flux de trésorerie consolidés	36
4. Etat de variation des capitaux propres consolidés	37
B. Notes annexes aux comptes consolidés condensés	38
1. Faits marquants du semestre	38
2. Informations sur l'entreprise	38
3. Préparation et présentation des états financiers consolidés	38
4. Changements de méthode	40
5. Saisonnalité	40
6. Regroupements d'entreprises / Evolution du périmètre de consolidation....	40
7. Informations sectorielles	41
8. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles.....	43
9. Rémunérations en actions	44
10. Résultat financier	45
11. Impôt sur le résultat	45
12. Résultat par action.....	46
13. Dividendes	47
14. Immobilisations incorporelles	47
15. Goodwill.....	48
16. Immobilisations corporelles	49
17. Stocks.....	49
18. Participations dans les coentreprises et entreprises associées	49
19. Instruments financiers.....	50
20. Actions composant le capital de Métropole Télévision	53
21. Provisions	53
22. Actifs / passifs éventuels	55
23. Parties liées	57
24. Evénements post clôture	57

A. Etats financiers condensés au 30/06/2017

1. Etat de la situation financière consolidée

ACTIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2017	31/12/2016 ⁽¹⁾
Goodwill	15	100,9	101,5
Droits audiovisuels	14	73,8	76,1
Autres immobilisations incorporelles	14	56,5	62,1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		231,2	239,8
Terrains	16	19,3	19,3
Constructions	16	70,5	72,7
Autres immobilisations corporelles	16	24,9	23,2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		114,6	115,2
Actifs financiers disponibles à la vente	19.1	1,0	0,4
Autres actifs financiers non courants	19.1	4,2	4,3
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	18	9,5	9,1
ACTIFS FINANCIERS		14,6	13,8
Autres actifs non courants	19.1	17,9	18,2
Actifs d'impôts différés		14,8	19,2
ACTIF NON COURANT		393,2	406,2
Stocks de droits de diffusion	17	270,9	237,6
Autres stocks	17	17,0	12,7
Créances clients nettes	19.1	296,6	241,5
Impôts courants		4,8	1,2
Instruments financiers dérivés	19.1	-	0,4
Autres actifs financiers courants	19.1	-	0,4
Autres actifs courants	19.1	179,2	186,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19.1	61,1	174,4
ACTIF COURANT		829,7	855,1
TOTAL ACTIF		1 222,8	1 261,3
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2017	31/12/2016
Capital social		50,6	50,6
Prime d'émission		7,6	7,6
Actions propres		(7,5)	(7,3)
Réserves consolidées		466,4	418,4
Autres réserves		(10,4)	(5,8)
Résultat part du Groupe		69,1	152,7
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		575,8	616,3
Intérêts non-contrôlants		(0,0)	(0,1)
CAPITAUX PROPRES	20	575,7	616,2
Provisions	21	13,8	13,4
Dettes financières	19.2	1,2	1,3
Autres passifs financiers	19.2	39,1	32,7
Autres dettes	19.2	-	0,7
Passifs d'impôts différés		-	4,3
PASSIF NON COURANT		54,1	52,4
Provisions	21	80,2	77,9
Dettes financières	19.2	0,2	0,6
Instruments financiers dérivés	19.2	0,2	-
Autres passifs financiers	19.2	8,9	9,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19.2	367,2	364,4
Autres dettes d'exploitation	19.2	35,8	23,5
Impôts courants		1,0	6,0
Dettes fiscales et sociales	19.2	82,4	93,5
Dettes sur immobilisations	19.2	17,1	17,4
PASSIF COURANT		593,0	592,7
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 222,8	1 261,3

⁽¹⁾ L'écart par rapport aux comptes publiés au 31 décembre 2016 correspond au reclassement des coproductions et des avances et acomptes versés sur coproductions de 33,0 M€ d'autres immobilisations incorporelles à droits audiovisuels.

2. Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2017 6 mois	30/06/2016 6 mois
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
Chiffre d'affaires	7	662,4	645,5
Autres produits opérationnels	8.1	4,9	69,9
Total des produits opérationnels		667,3	715,4
Consommations et autres charges opérationnelles	8.2	(336,8)	(344,6)
Charges de personnel (yc participation)		(125,9)	(132,9)
Impôts, taxes et versements assimilés		(33,6)	(31,9)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	8.3	(53,3)	(70,5)
Perte de valeur des actifs non amortissables		-	-
Total des charges opérationnelles		(549,6)	(579,9)
Plus-value sur cessions d'immobilisations		-	-
Résultat opérationnel		117,7	135,4
Produits de la trésorerie		0,3	0,4
Coût de l'endettement		-	(0,1)
Réévaluation des instruments dérivés		(0,2)	-
Plus-values de cession des actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Autres éléments financiers		(0,9)	(0,2)
Résultat financier	10	(0,8)	0,1
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	18	1,0	0,9
Résultat courant avant impôt		117,8	136,4
Impôt sur le résultat	11	(48,7)	(52,9)
Résultat net des activités poursuivies		69,1	83,5
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession / cédées		-	-
Résultat net de la période		69,1	83,5
attribuable au Groupe	12	69,1	83,5
attribuable aux intérêts non-contrôlants		(0,0)	(0,0)
Résultat part du Groupe par action (en euros)	12	0,548	0,661
Résultat part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)	12	0,548	0,661
Résultat dilué part du Groupe par action (en euros)	12	0,544	0,657
Résultat dilué part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)	12	0,544	0,657
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE			
Résultat net consolidé		69,1	83,5
<i>Autres éléments du résultat global recyclables en résultat :</i>			
Variation de la valeur des instruments dérivés		(6,8)	1,9
Variation des écarts de conversion		(0,1)	(0,0)
Impôts sur les éléments recyclables		2,3	(0,7)
<i>Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat :</i>			
Pertes et gains actuariels			(0,7)
Impôts sur les éléments non recyclables		(0,1)	0,2
Autres éléments du résultat global		(4,6)	0,7
Résultat global de la période		64,5	84,2
attribuable au Groupe		64,5	84,2
attribuable aux intérêts non-contrôlants		(0,0)	(0,0)

3. Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2017	30/06/2016
Résultat opérationnel des activités poursuivies		117,7	135,4
Amortissements et provisions hors actifs circulants		54,2	67,5
Plus-values et moins-values de cession		(0,7)	(15,0)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		4,2	2,8
Résultat opérationnel retraité des éléments sans incidence sur la trésorerie		175,4	190,7
Produits perçus de la trésorerie		0,2	0,7
Intérêts payés		(0,1)	(0,1)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPOT		175,5	191,3
Diminution / (Augmentation) des stocks nets	17	(37,7)	(29,5)
Diminution / (Augmentation) des créances d'exploitation nettes	19	(48,9)	(46,4)
(Diminution) / Augmentation des dettes d'exploitation	19	1,7	21,3
VARIATION du BESOIN en FONDS de ROULEMENT		(84,9)	(54,5)
Impôt sur les sociétés et assimilés décaissés		(50,6)	(33,8)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		40,0	103,1
Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	14	(42,6)	(80,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	16	(5,6)	(5,2)
Acquisitions d'immobilisations financières	19	(1,6)	(0,1)
Trésorerie nette résultant d'acquisitions de filiales et d'activités		-	-
Trésorerie nette résultant des cessions de filiales		-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 / 16	4,8	7,6
Cessions ou réductions d'immobilisations financières		0,1	(0,1)
Dividendes reçus		-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(44,9)	(78,5)
Opérations de financement			
Augmentation / réduction de capital		-	-
Actifs financiers		0,1	(0,1)
Passifs financiers		(0,6)	(0,4)
Produits des exercices de stock-options		-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres		(0,8)	(2,1)
Dividendes versés	13	(107,1)	(107,4)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(108,4)	(110,0)
Effet des écarts de conversion de trésorerie		(0,1)	(0,0)
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE	19	(113,3)	(85,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		174,4	175,8
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		61,1	90,3

4. Etat de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Réserves consolidées Résultat Groupe	Variations des justes valeurs Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlants	Capitaux propres
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2016	126 414,2	50,6	7,6	(2,2)	540,6	(12,6)	583,9	(0,3)	583,7
Variation de la valeur des instruments dérivés						1,2	1,2		1,2
Variation de la valeur des actifs disponibles à la vente						-	-		-
Pertes et gains actuariels					(0,5)		(0,5)		(0,5)
Ecart de conversion						(0,0)	(0,0)		(0,0)
<i>Autres éléments du résultat</i>					(0,5)	1,2	0,7		0,7
Résultat de la période					83,5		83,5	(0,0)	83,5
Résultat global total de la période					83,0	1,2	84,2	(0,0)	84,2
Dividendes distribués					(107,7)		(107,7)		(107,7)
Variations de capital de l'entreprise consolidante									
Acquisitions/Cessions d'actions propres				0,0	(1,4)		(1,4)		(1,4)
Total des transactions actionnaires				0,0	(109,1)		(109,1)		(109,1)
Coûts des stocks options et des actions gratuites (IFRS2)					2,8		2,8		2,8
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites					0,0		0,0		0,0
Autres mouvements									
SITUATION AU 30 JUIN 2016	126 414,2	50,6	7,6	(2,2)	517,3	(11,4)	561,9	(0,3)	561,6
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2017	126 414,2	50,6	7,6	(7,3)	571,2	(5,8)	616,3	(0,1)	616,2
Variation de la valeur des instruments dérivés						(4,5)	(4,5)		(4,5)
Variation de la valeur des actifs disponibles à la vente						-	-		-
Pertes et gains actuariels					(0,1)		(0,1)		(0,1)
Ecart de conversion						(0,1)	(0,1)		(0,1)
<i>Autres éléments du résultat</i>					(0,1)	(4,6)	(4,6)		(4,6)
Résultat de la période					69,1		69,1		69,1
Résultat global total de la période					69,0	(4,6)	64,5		64,5
Dividendes distribués					(108,6)		(108,6)		(108,6)
Variations de capital de l'entreprise consolidante									
Acquisitions/Cessions d'actions propres				(0,2)	(0,4)		(0,6)		(0,6)
Total des transactions actionnaires				(0,2)	(108,9)		(109,1)		(109,1)
Coûts des stocks options et des actions gratuites (IFRS2)					4,2		4,2		4,2
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites					-		-		-
Autres mouvements								0,0	0,0
SITUATION AU 30 JUIN 2017	126 414,2	50,6	7,6	(7,5)	535,5	(10,4)	575,8	(0,0)	575,7

B. Notes annexes aux comptes consolidés condensés

Sauf indication contraire, tous les montants cités dans l'annexe sont libellés en millions d'euros.

1. Faits marquants du semestre

Le 28 mars 2017, le Groupe M6 a acquis, à travers M6 Interactions, sa filiale dédiée à l'entertainment, 49 % du capital de Six et Sept, nouvelle société de production et d'édition musicales.

Le 23 mai 2017, le Groupe M6 a annoncé le prix définitif d'acquisition des activités radio de RTL Group en France qui s'établit à 199,8 M€ hors trésorerie/dette, contre 216 M€ estimés en décembre 2016.

L'opération reste conditionnée à l'issue de la procédure en cours d'information-consultation des instances représentatives du personnel concernées, et à l'approbation du CSA. Le Gouvernement luxembourgeois, par la voix du Commissaire du Gouvernement, a pour sa part donné son accord le 30 mars 2017.

2. Informations sur l'entreprise

Les états financiers consolidés au 30 juin 2017 du groupe dont Métropole Télévision est la société mère (le Groupe) ont été arrêtés par le Directoire du 24 juillet 2017 et examinés par le Conseil de Surveillance du 25 juillet 2017. Ils sont constitués des états financiers condensés et d'une sélection de notes explicatives.

Métropole Télévision est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, domiciliée au 89, avenue Charles de Gaulle, à Neuilly-sur-Seine en France. Elle est cotée à Paris sur le compartiment A d'Euronext (code ISIN FR0000053225). Elle est en outre consolidée suivant la méthode de l'intégration globale par le Groupe RTL, coté sur les marchés de Bruxelles, de Luxembourg et de Francfort.

3. Préparation et présentation des états financiers consolidés

DECLARATION DE CONFORMITE ET BASES DE PREPARATION

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2017 ont été préparés en conformité avec IAS 34 - *Information financière intermédiaire* et sur la base d'états financiers condensés conformes aux normes IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2017 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/finance/accounting/index_fr.htm.

Les comptes semestriels n'incluent donc pas l'intégralité des informations nécessaires à l'établissement de comptes annuels. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe pour établir les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2016, à l'exception des nouvelles normes, amendements aux normes existantes et nouvelles interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017.

NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE ET D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES OUVERTS AU 1^{ER} JANVIER 2017

L'Union Européenne n'a pas approuvé de nouvelles normes, amendements ou interprétations sur le 1^{er} semestre 2017.



APPLICATION DE NOUVELLES NORMES PAR ANTICIPATION DE LEUR DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2017 :

- IFRS 9 – *Instruments financiers*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 15 – *Produits provenant des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018.

L'analyse des conséquences pour le Groupe de la première application de ces normes est en cours. S'agissant d'IFRS 15 – *Produits provenant des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et notamment des nouvelles règles concernant la date et le rythme de reconnaissance des revenus, le Groupe finalise son analyse et n'anticipe pas d'impacts significatifs sur la mesure de ses performances financières.

Le Groupe n'attend pas non plus d'impact matériel de la première application des autres textes sur ses situations et performances financières.

NORMES PUBLIEES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPROUVEES PAR L'UNION EUROPEENNE

Le Groupe pourrait être concerné par :

- IFRS 16 – *Contrats de location*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* ;
- Amendements à IAS 12 – *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes*, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
- Amendement à IAS 7 – *Initiative concernant les informations à fournir*, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
- Clarifications d'IFRS 15 – *Produits provenant des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 ;
- Amendements à IFRS 2 – *Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 ;
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016), applicables aux exercices ouverts au plus tard le 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRIC 22, *Transactions en devises étrangères*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019.

L'analyse des conséquences pour le Groupe de la première application de ces normes est en cours également. A l'exception d'IFRS 16, cette dernière ne devrait pas avoir d'effet matériel sur les situations et performances financières du Groupe.

4. Changements de méthode

Le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au 1^{er} semestre 2017.

5. Saisonnalité

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité et il en résulte généralement un résultat net consolidé du premier semestre supérieur à celui enregistré sur le second semestre.

Notamment, les chaînes pâtissent au cours du second semestre à la fois d'un niveau moindre des recettes publicitaires durant les mois d'été et d'une augmentation des coûts liés aux programmes au moment de la rentrée de septembre et des fêtes de fin d'année. Cette saisonnalité peut cependant être significativement modifiée dans le cas où un ou des événements ponctuels pesant sur le coût des programmes (événements sportifs majeurs par exemple) sont diffusés au cours du premier semestre.

Les activités du pôle Ventadis sont marquées par une saisonnalité forte avec un accroissement du chiffre d'affaires et du résultat au second semestre, porté par les ventes réalisées dans le contexte des fêtes de fin d'année.

Le résultat du FC Girondins de Bordeaux est fortement corrélé à la participation et au succès du club dans les compétitions à éliminations (coupes nationales, compétitions européennes) et à la cession de joueurs. Le premier semestre est ainsi généralement meilleur que le second, la prime de classement liée à la performance du club en Ligue 1 (championnat de France) étant reconnue au cours du second semestre de la saison sportive qui correspond au premier semestre de l'année civile et de l'exercice du Groupe.

Les autres activités du Groupe sont moins affectées par des effets de saisonnalité.

6. Regroupements d'entreprises / Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe a évolué de la façon suivante au cours du 1^{er} semestre 2017 :

- fusion de la société Oxygem dans la société M6 Web au 1^{er} janvier 2017 ;
- transfert de l'activité Multi Channel Network de la société M6 Web à la société GM6 (renommée Golden Network).

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe avait acquis 51 % du capital de la société iGraal. Le goodwill provisoire s'établit à 10,3 M€ au 30 juin 2017.

7. Informations sectorielles

Les secteurs opérationnels du Groupe sont ceux sur lesquels est basé le reporting de gestion interne établi mensuellement et communiqué au principal décideur opérationnel, le Directoire, ainsi qu'aux autres décisionnaires opérationnels, les dirigeants des filiales ou directions du Groupe.

Les indicateurs de performance plus particulièrement suivis sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant (EBITA), qui se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges liés aux regroupements d'entreprises et du résultat de cession de filiales et participations. Sont également analysés régulièrement les capitaux employés et les investissements réalisés par secteur afin d'apprécier la rentabilité des ressources allouées à ces derniers et de décider de la politique d'investissement future.

Le Groupe a adapté au cours des dernières années son organisation opérationnelle en fonction des marchés sur lesquels il exerce ses différents métiers :

- la diffusion TV, par un renforcement de la mutualisation entre les différentes chaînes du Groupe (acquisitions, technique, diffusion, etc...) ;
- la production et la distribution de droits audiovisuels, pour renforcer l'accès du Groupe aux contenus ;
- les diversifications, par lesquelles le Groupe innove et développe des activités complémentaires et utilisatrices du media TV.

Les éliminations et résultats non affectés se rapportent au coût des plans d'attribution d'actions gratuites, au résultat des sociétés immobilières et sociétés sans activité et à des retraitements de consolidation non alloués et correspondant essentiellement à l'élimination des marges réalisées entre sociétés du Groupe dans le cadre de cessions d'actifs stockés ou immobilisés.

Par ailleurs, le Groupe a procédé au 1^{er} semestre 2017 à quelques aménagements mineurs dans la composition de ses secteurs opérationnels :

- le développement de l'activité Network (1^{er} studio digital entièrement dédié à la création de contenus pour les Millennials) de la société GM6 a conduit le Groupe à reclasser cette société du secteur « Diversifications » au secteur « Télévision » ;
- la société M6 Editions a été reclassée du secteur « Production et Droits audiovisuels » au secteur « Diversifications » ;
- l'activité Talent (exploitation commerciale de l'image des personnalités du Groupe) de la société M6 Créations est présentée dans le secteur « Diversifications » et non plus dans le secteur « Production et Droits audiovisuels ».

L'activité sectorielle présentée ci-après au titre du 1^{er} semestre 2016 et de l'année 2016 n'a pas été retraitée compte tenu du caractère non significatif des enjeux financiers.

RESULTAT

Les contributions de chaque secteur d'activité au résultat sont les suivantes :

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations et résultats non affectés	Total 30/06/2016
Chiffre d'affaires hors-Groupe	429,5	55,5	160,3	0,2	645,5
Chiffre d'affaires inter-segments	9,4	8,2	0,9	(18,5)	-
Chiffre d'affaires	438,9	63,7	161,2	(18,3)	645,5
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	69,6	5,0	70,6	(9,2)	136,0
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises			(0,5)		(0,5)
Résultat de cession de filiales et participations					-
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies					135,4
Résultat financier					0,1
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées					0,9
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies					136,4
Impôt					(52,9)
Résultat net des activités poursuivies					83,5
Résultat net des activités en cours de cession / cédées					-
Résultat net de la période					83,5
attribuable au Groupe					83,5
attribuable aux intérêts non contrôlants					(0,0)

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations et résultats non affectés	Total 30/06/2017
Chiffre d'affaires hors-Groupe	447,7	52,3	162,2	0,2	662,4
Chiffre d'affaires inter-segments	8,5	3,8	1,1	(13,4)	-
Chiffre d'affaires	456,2	56,1	163,3	(13,2)	662,4
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	101,4	3,7	17,1	(3,5)	118,7
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises		(0,5)	(0,5)		(1,0)
Résultat de cession de filiales et participations					-
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies					117,7
Résultat financier					(0,8)
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées					1,0
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies					117,8
Impôt					(48,7)
Résultat net des activités poursuivies					69,1
Résultat net des activités en cours de cession / cédées					-
Résultat de la période					69,1
attribuable au Groupe					69,1
attribuable aux intérêts non contrôlants					0,0

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Les contributions de chaque secteur d'activité à la situation financière sont les suivantes :

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations	Total 31/12/2016
Actifs du secteur	605,1	119,0	294,7	(63,0)	955,8
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	2,2	3,1	3,8		9,1
Actifs non alloués					296,4
TOTAL ACTIF	607,3	122,1	298,5	(63,0)	1 261,3
Passifs du secteur	410,7	80,5	194,1	(63,0)	622,4
Passifs non alloués					22,7
TOTAL PASSIF	410,7	80,5	194,1	(63,0)	645,1
TOTAL ACTIF NET	196,5	41,5	104,4	(0,0)	616,2
Autres informations sectorielles					
Investissements corporels et incorporels	64,0	54,6	31,4		149,9
Amortissements	(60,4)	(40,2)	(19,1)		(119,7)
Dépréciations	(5,5)	(9,4)	(1,1)		(16,0)
Autres informations sectorielles non allouées					(2,6)

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations	Total 30/06/2017
Actifs du secteur	705,6	104,7	278,5	(55,8)	1 033,0
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	1,5	3,5	4,5		9,5
Actifs non alloués					180,4
TOTAL ACTIF	707,0	108,2	283,0	(55,8)	1 222,8
Passifs du secteur	431,6	81,2	184,5	(55,8)	641,5
Passifs non alloués					5,6
TOTAL PASSIF	431,6	81,2	184,5	(55,8)	647,1
TOTAL ACTIF NET	275,5	27,0	98,5	(0,0)	575,7
Autres informations sectorielles					
Investissements corporels et incorporels	24,5	13,8	8,9		47,2
Amortissements	(20,0)	(25,1)	(10,2)		(55,3)
Dépréciations	(2,2)	5,9	0,1		3,8
Autres informations sectorielles non allouées					(0,8)

Les actifs non alloués correspondent principalement aux actifs du pôle immobilier, aux disponibilités, autres actifs financiers, ainsi qu'aux créances d'impôts.

Les passifs non alloués correspondent à l'endettement et autres passifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux dettes d'impôts.

N'ayant pas d'activité significative hors de France Métropolitaine, le Groupe ne présente pas d'information sectorielle par zone géographique.

8. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

8.1 Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels s'élèvent à 4,9 M€ (contre 69,9 M€ au 30 juin 2016) et sont constitués principalement :

- des plus-values de cessions de joueurs de football pour 0,7 M€, contre 15,1 M€ au 30 juin 2016 ;
- des subventions d'exploitation pour 1,6 M€, contre 2,9 M€ au 30 juin 2016 ;
- des crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et pour la recherche pour 1,5 M€, contre 1,0 M€ au 30 juin 2016.

Les autres produits opérationnels au 30 juin 2016 incluaient une indemnité contractuelle de 50,0 M€ versée par Orange au titre de la fin de la commercialisation de l'offre M6 mobile by Orange.

8.2 Consommations et autres charges opérationnelles

	30/06/2017	30/06/2016
Consommation de droits de diffusion et programmes de flux (y compris dépréciations des stocks de droits de diffusion)	(118,8)	(105,4)
Consommations de stocks de marchandises	(25,2)	(29,3)
Autres services extérieurs	(192,4)	(209,7)
Pertes de change opérationnelles	(0,2)	(0,0)
Autres charges	(0,2)	(0,2)
Consommations et autres charges opérationnelles	(336,8)	(344,6)

8.3 Dotations aux amortissements et aux dépréciations

	30/06/2017	30/06/2016
Amortissements et dépréciations des droits audiovisuels	(33,9)	(48,6)
Amortissements et dépréciations des parts producteurs	(2,9)	(2,2)
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations incorporelles	(10,5)	(12,9)
Amortissements des immobilisations corporelles	(6,4)	(6,4)
Autres dépréciations	0,5	(0,3)
Perte de valeur des actifs non amortissables	-	-
Total dotations (nettes des reprises)	(53,3)	(70,5)

9. Rémunérations en actions

Aucune attribution d'actions gratuites n'a été décidée par le Directoire au 1^{er} semestre 2017.

En application d'IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions*, la juste valeur des attributions d'actions gratuites s'apprécie comme la valeur de l'action à la date d'octroi diminuée de la valeur actuelle des dividendes futurs estimés sur la période d'indisponibilité.

Sur le semestre, le solde des actions attribuées a évolué comme suit :

	Attribution à la date du plan	Attribution maximum	Solde 31/12/2016	Variation liée à la performance	Attribution	Livraison	Annulation	Solde 30/06/2017
Plans d'attribution gratuite d'actions	1 314 500	1 314 500	1 284 000	-	-	(32 500)	(15 000)	1 236 500
Du 11/05/2015	32 500	32 500	32 500	-	-	(32 500)	-	-
Du 28/07/2015	480 400	480 400	453 200	-	-	-	(7 700)	445 500
Du 28/07/2016	440 600	440 600	437 300	-	-	-	(7 300)	430 000
Du 28/07/2016	361 000	361 000	361 000	-	-	-	-	361 000

Les annulations enregistrées au cours du semestre résultent de départs de bénéficiaires avant ouverture de la période d'exercice de leurs droits. Elles peuvent être liées également à la non-atteinte des objectifs de performances financières assignés lors de l'attribution des plans.

Les données relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites sont celles de référence reflétant l'atteinte des objectifs de performance fixés dans le cadre des plans de 2015 et 2016.

La charge IFRS 2 relative aux plans d'attribution d'actions gratuites ouverts au 30 juin 2017 est enregistrée dans le compte de résultat sur la ligne " Charges de personnel ". Les impacts sur le semestre sont les suivants :

	Charges de personnel	
	30/06/2017	30/06/2016
Plans d'attribution gratuite d'actions		
Du 14/04/2014	-	0,2
Du 13/10/2014	-	1,0
Du 11/05/2015	0,1	0,1
Du 28/07/2015	1,5	1,5
Du 28/07/2016	1,2	-
Du 28/07/2016	1,4	-
Charge totale	4,2	2,8

10. Résultat financier

	30/06/2017	30/06/2016
Produits des placements	0,2	0,4
Divers produits d'intérêts	0,1	0,0
Réévaluation des instruments dérivés	0,0	0,1
Revenus financiers	0,3	0,5
Intérêts sur emprunts associés et banques	(0,0)	(0,0)
Intérêts capitalisés sur retraite	(0,1)	(0,1)
Réévaluation des instruments dérivés	(0,2)	(0,2)
Charges financières	(0,3)	(0,3)
Autres éléments financiers	(0,8)	(0,1)
RESULTAT FINANCIER	(0,8)	0,1

Les produits des placements sont en baisse sur le 1^{er} semestre 2017 (0,2 M€ contre 0,4 M€ sur le 1^{er} semestre 2016), en raison de la diminution du rendement moyen des placements. Le taux de référence EONIA est resté négatif pendant le semestre à -0,36% en moyenne (-0,30% en 2016).

11. Impôt sur le résultat

Les composants de la charge d'impôt sur les bénéfices sont les suivants :

	30/06/2017	30/06/2016
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	(46,2)	(51,1)
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	(2,6)	(1,8)
Total	(48,7)	(52,9)

Le taux d'impôt sur les sociétés pour les sociétés membres du groupe d'intégration fiscale français est de 34,43 % sur le 1^{er} semestre 2017, comme sur le 1^{er} semestre 2016.

Le taux d'imposition différée retenu pour 2017 est de 34,43 % pour les différences temporaires avec une échéance antérieure au 1^{er} janvier 2020 et de 28,92 % pour celles avec une échéance au-delà. Au 31 décembre 2016, le taux retenu était de 34,43%.

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt du Groupe et la charge obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt est le suivant :

	30/06/2017	30/06/2016
Résultat de la période attribuable au Groupe	69,1	83,5
Intérêts non contrôlants	(0,0)	(0,0)
Impôt sur le résultat	(48,7)	(52,9)
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	1,0	0,9
Produits et charges liés aux regroupements d'entreprises	(0,2)	(0,2)
Coût des actions gratuites (IFRS 2)	(4,2)	(2,8)
Résultat des activités poursuivies avant impôt retraité	121,3	138,5
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(41,8)	(47,7)
Éléments en rapprochement :		
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ⁽¹⁾	(4,5)	(3,0)
Taxe de 3% sur dividendes ⁽²⁾	(3,2)	(3,2)
Autres différences	0,8	1,0
Charge nette d'impôt réel	(48,7)	(52,9)
Taux effectif d'impôt	40,17%	38,20%

⁽¹⁾ Le Groupe a décidé dès l'exercice 2010 de requalifier la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) en impôt sur le résultat. Le montant s'élève à 6,9 M€ (4,5 M€ net d'impôt) au 30 juin 2017 contre 4,5 M€ (3,0 M€ net d'impôt) au 30 juin 2016.

⁽²⁾ Le Groupe est assujéti depuis l'exercice 2013 à la contribution additionnelle à l'Impôt sur les Sociétés de 3% sur les distributions de dividendes.

Au 30 juin 2017, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour des impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines filiales, entreprises associées ou coentreprises du Groupe.

12. Résultat par action

	30/06/2017	30/06/2016
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	69,1	83,5
Perte ou bénéfice attribuable au titre des activités en cours de cession	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires au titre des activités poursuivies	69,1	83,5
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) pour le résultat de base par action	126 003 467	126 317 266
Effet dilutif potentiel lié aux rémunérations payées en actions	941 107	735 897
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) ajusté de l'effet de dilution*	126 944 575	127 053 163
Résultat par action (en euros)	0,548	0,661
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	0,548	0,661
Résultat dilué par action (en euros)	0,544	0,657
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,544	0,657

* Ne comprend que les actions dilutives (au regard des conditions de marché prévalant à la clôture)

Le calcul du résultat dilué par action tient compte d'attributions d'actions gratuites accordées lors des plans du 28 juillet 2015 et du 28 juillet 2016.

Les actions potentiellement dilutives se montent à 941 107. L'effet dilutif sur le résultat par action représenterait ainsi 0,4 centime d'euro par titre.

13. Dividendes

Métropole Télévision	30/06/2017	30/06/2016
Déclarés et versés au cours du semestre	107,1	107,4
Nombre d'actions en circulation en milliers	126 020	126 345
Dividende ordinaire versé par action (en euros)	0,85	0,85

14. Immobilisations incorporelles

	Droits audiovisuels (distribution et négoce)	Coproductions	Avances et acomptes	Total droits audiovisuels ⁽¹⁾	Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	Goodwill	Total 30/06/2017
Au 1er janvier 2017, net des dépréciations et amortissements	43,2	8,1	24,9	76,1	62,1	101,5	239,8
Acquisitions	22,2	0,2	10,5	32,9	9,9	-	42,8
Effets de périmètre - montant brut	-	-	-	-	-	(0,7)	(0,7)
Cessions	(0,2)	-	(1,0)	(1,1)	(13,1)	-	(14,2)
Autres mouvements	(0,0)	-	-	(0,0)	(0,0)	-	(0,0)
Reclassements	15,2	(1,7)	(10,9)	2,5	(2,5)	-	0,0
Dépréciations	2,8	0,9	-	3,7	0,1	-	3,8
Dotations aux amortissements 2017	(36,7)	(3,8)	-	(40,5)	(10,6)	-	(51,1)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	-	-	(0,0)	-	(0,0)
Reprises d'amortissements sur cessions	0,2	-	-	0,2	10,7	-	10,9
Au 30 juin 2017, net des dépréciations et amortissements	46,6	3,7	23,5	73,8	56,5	100,9	231,2
Au 1er janvier 2017							
Valeur brute	930,0	627,0	25,7	1 582,7	184,7	136,2	1 903,6
Amortissements et dépréciations cumulés	(886,8)	(618,9)	(0,8)	(1 506,5)	(122,6)	(34,7)	(1 663,7)
Montant net au 1er janvier 2017	43,2	8,1	24,9	76,1	62,1	101,5	239,8
Au 30 juin 2017							
Valeur brute	965,0	647,5	24,6	1 637,2	178,2	135,6	1 951,0
Amortissements et dépréciations cumulés	(918,4)	(643,9)	(1,1)	(1 563,4)	(121,7)	(34,7)	(1 719,7)
Montant net au 30 juin 2017	46,6	3,7	23,5	73,8	56,5	100,9	231,2

⁽¹⁾ L'écart par rapport aux comptes publiés au 31 décembre 2016 correspond au reclassement des coproductions et des avances et acomptes versés sur coproductions de 33,0 M€ d'autres immobilisations incorporelles à droits audiovisuels.

Les droits audiovisuels regroupent des droits cinématographiques, télévisuels et vidéographiques, achetés avec ou sans minimum garanti, en vue de leur commercialisation (distribution, négoce), produits ou coproduits.

Les parts producteurs et coproducteurs de longs métrages, fictions et autres programmes sont dorénavant présentées dans la rubrique « coproductions ».

En application d'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, les subventions reçues du CNC sont comptabilisées en diminution de la valeur d'actif des coproductions.

Sont principalement comptabilisés en avances et acomptes, les acomptes versés sur droits audiovisuels non ouverts détenus en vue de leur commercialisation. Les sommes versées sont reclassées en droits audiovisuels à la date d'ouverture des droits.

Les autres immobilisations incorporelles se répartissent en logiciels informatiques et actifs liés aux indemnités de transfert des joueurs de football.

L'ensemble des autres immobilisations incorporelles a la nature d'actif amortissable.

15. Goodwill

EVOLUTION

Les goodwill ont évolué comme suit:

	30/06/2017	31/12/2016
A l'ouverture, net des pertes de valeur	101,5	89,7
Acquisitions	(0,7)	13,3
Autres mouvements	-	-
Pertes de valeur	-	(1,5)
A la clôture	100,9	101,5
A l'ouverture		
Valeurs brutes	136,2	122,9
Cumul des pertes de valeur	(34,7)	(33,2)
Montant net	101,5	89,7
A la clôture		
Valeurs brutes	135,5	136,2
Cumul des pertes de valeur	(34,7)	(34,7)
Montant net	100,9	101,5

REPARTITION

Les goodwill se répartissent par Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») de la façon suivante :

Valeur nette	30/06/2017	31/12/2016
Télévision	-	-
Production et Droits Audiovisuels		
Droits Audiovisuels	3,2	3,2
Diversifications		
Internet	64,7	65,4
E-Commerce	20,5	20,5
Téléachat	12,5	12,5
Total	100,9	101,5

- L'UGT Internet intègre M6 Web et iGraal du fait des similarités de leur business model ;
- L'UGT E-Commerce intègre Mon Album Photo et Printic ;
- L'UGT Téléachat intègre les entités Home Shopping Services, Best of TV et Best of TV Benelux ;
- L'UGT Droits Audiovisuels intègre SND et les sociétés de catalogues de droits audiovisuels.

PERTE DE VALEUR

Le Groupe ne réalise des tests de perte de valeur lors des arrêtés intermédiaires que si des indices de perte de valeur sont identifiés sur la période considérée. Aucun indice de cette nature n'a été identifié au cours du 1^{er} semestre 2017.

16. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total 30/06/2017
Au 1er janvier 2017, net des dépréciations et amortissements	19,3	72,7	12,8	8,4	2,0	115,2
Acquisitions	-	0,1	2,7	2,2	0,9	5,9
Effets de périmètre - montant brut	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	(0,0)	(0,3)	(0,2)	-	(0,5)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	0,0	0,4	0,3	(0,7)	-
Dépréciations	-	0,0	0,0	0,0	-	0,0
Dotations aux amortissements 2017	-	(2,3)	(2,3)	(1,8)	-	(6,5)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	-	-	-	-
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,0	0,3	0,2	-	0,5
Au 30 juin 2017, net des dépréciations et amortissements	19,3	70,5	13,6	9,1	2,2	114,6
Au 1er janvier 2017						
Valeur brute	19,3	131,6	67,2	34,0	2,0	254,0
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(58,9)	(54,4)	(25,6)	-	(138,8)
Montant net au 1er janvier 2017	19,3	72,7	12,8	8,4	2,0	115,2
Au 30 juin 2017						
Valeur brute	19,3	131,7	70,0	36,3	2,2	259,4
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(61,2)	(56,4)	(27,2)	-	(144,7)
Montant net au 30 juin 2017	19,3	70,5	13,6	9,1	2,2	114,6

17. Stocks

	Stocks de droits de diffusion	Stocks de marchandises	Total 30/06/2017
Au 1er janvier 2017, net des dépréciations	237,6	12,7	250,3
Acquisitions	172,8	30,1	202,9
Acquisitions de filiales	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-
Consommations	(128,1)	(26,4)	(154,5)
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2017	(11,3)	0,6	(10,7)
Au 30 juin 2017, net des dépréciations	270,9	17,0	288,0
Au 1er janvier 2017			
Coût ou juste valeur	356,1	16,4	372,4
Cumul des dépréciations	(118,5)	(3,6)	(122,1)
Montant net au 1er janvier 2017	237,6	12,7	250,3
Au 30 juin 2017			
Coût ou juste valeur	400,7	20,1	420,8
Cumul des dépréciations	(129,8)	(3,0)	(132,8)
Montant net au 30 juin 2017	270,9	17,0	288,0

18. Participations dans les coentreprises et entreprises associées

Les contributions des coentreprises et entreprises associées dans l'état de la situation financière consolidée et l'état du résultat global consolidé du Groupe sont les suivantes :

	% de détention	31/12/2016	Quote-part de résultat	Dividendes versés	Variation de périmètre	30/06/2017
Participations dans les coentreprises		3,0	0,6	(1,6)	0,0	2,1
<i>Série Club</i>	50%	2,2	0,5	(1,3)	-	1,5
<i>HSS Belgique</i>	50%	0,4	0,1	(0,3)	-	0,2
<i>Panora Services</i>	50%	0,4	0,0	-	0,0	0,4
Participations dans les entreprises associées		6,1	0,3	-	-	7,4
<i>Quicksign</i>	24%	0,3	(0,0)	-	-	0,3
<i>Stéphane Plaza France</i>	49%	3,0	0,4	-	-	3,4
<i>Société des agences parisiennes</i>	25%	0,1	0,0	-	-	0,1
<i>Elephorm</i>	34%	2,8	0,0	-	-	2,8
<i>Six et Sept</i>	49%	-	(0,1)	-	1,0	0,9
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées		9,1	1,0	(1,6)	0,0	9,5



Le 28 mars 2017, le Groupe M6, à travers sa filiale M6 Interactions, a pris une participation de 49 % au sein de la société Six et Sept, nouvelle société de production et d'édition musicales.

Cette prise de participation est traitée comme une participation dans une entreprise associée et donc comptabilisée conformément à la norme IAS 28 - *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*.

Au 30 juin 2017, la participation du Groupe dans la société 6&7 s'élève à 0,9 M€.

19. Instruments financiers

19.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017 sont présentées par poste du bilan dans le tableau ci-après :

	31/12/2016				Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	0,4	-	0,4	0,4	-	0,4	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	4,3	-	4,3	4,3	-	-	0,9	3,4	-
Autres actifs non courants	18,2	-	18,2	18,2	-	-	-	18,2	-
Créances clients	258,4	(16,9)	241,5	241,5	-	-	-	241,5	-
Instruments financiers dérivés	0,4	-	0,4	0,4	-	-	-	-	0,4
Autres actifs financiers courants	0,7	(0,3)	0,4	0,4	-	-	-	0,4	-
Autres actifs courants	191,7	(4,9)	186,7	186,7	-	-	-	186,7	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174,4	-	174,4	174,4	151,8	-	-	22,6	-
Actifs	648,6	(22,1)	626,5	626,5	151,8	0,4	0,9	472,9	0,4

	30/06/2017				Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	4,6	(0,4)	4,2	4,2	-	-	1,3	2,9	-
Autres actifs non courants	17,9	-	17,9	17,9	-	-	-	17,9	-
Créances clients	313,8	(17,3)	296,6	296,6	-	-	-	296,6	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	0,3	(0,3)	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	183,7	(4,5)	179,2	179,2	-	-	-	179,2	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,1	-	61,1	61,1	59,6	-	-	1,5	-
Actifs	582,4	(22,4)	560,0	560,0	59,6	1,0	1,3	498,1	-

Les autres actifs non courants correspondent à l'avance faite par le Football Club des Girondins de Bordeaux à la ville de Bordeaux au titre de la convention d'occupation du nouveau stade (30 ans). Cette avance est reprise chaque année suivant les termes du contrat de location simple.

Comme chaque année au cours du 1^{er} semestre, les créances clients nettes augmentent fortement en raison de la saisonnalité des activités.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	30/06/2017	31/12/2016
Comptes courants avec les coentreprises et entreprises associées	0,4	0,4
Dépôts de garantie	2,0	2,0
Autres actifs financiers	1,8	2,0
Autres actifs financiers non courants	4,2	4,3
Autres actifs financiers	-	0,4
Autres actifs financiers courants	-	0,4

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 61,1 M€ au 30 juin 2017 contre 174,4 M€ au 31 décembre 2016.

En application de la politique de placement décrite en note 19.3 de l'annexe aux comptes consolidés clos au 31 décembre 2016, la quasi-intégralité des sommes est placée en FCP de trésorerie, comptes à vue rémunérés et dépôts à terme, d'une durée moyenne inférieure à 90 jours, auprès de contreparties de qualité « investment grade ».

Les comptes et dépôts à terme et les valeurs mobilières de placement sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur (juste valeur par résultat). Au 30 juin 2017, le Groupe ne dispose plus de FCP et SICAV monétaires.

19.2 Passifs financiers

Les différentes catégories de passifs financiers aux 31 décembre 2016 et 30 juin 2017 sont présentées par poste du bilan dans le tableau ci-après :

	31/12/2016		Ventilation par catégorie d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	1,3	1,3	-	1,3	-
Autres passifs financiers non courants	32,7	32,7	32,5	0,1	-
Autres dettes non courantes	0,7	0,7	-	0,7	-
Dettes financières courantes	0,6	0,6	-	0,6	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	9,3	9,3	-	9,3	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	364,4	364,4	-	364,4	-
Autres dettes d'exploitation	23,5	23,5	-	23,5	-
Dettes fiscales et sociales	93,5	93,5	-	93,5	-
Dettes sur immobilisations courantes	17,4	17,4	-	17,4	-
Passifs	543,4	543,4	32,5	510,8	-

	30/06/2017		Ventilation par catégorie d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	1,2	1,2	-	1,2	-
Autres passifs financiers non courants	39,1	39,1	32,7	6,4	-
Autres dettes non courantes	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	0,2	0,2	-	0,2	-
Instruments financiers dérivés	0,2	0,2	-	-	0,2
Autres passifs financiers courants	8,9	8,9	-	8,9	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367,2	367,2	-	367,2	-
Autres dettes d'exploitation	35,8	35,8	-	35,8	-
Dettes fiscales et sociales	82,4	82,4	-	82,4	-
Dettes sur immobilisations courantes	17,1	17,1	-	17,1	-
Passifs	552,1	552,1	32,7	519,2	0,2

AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers courants de 8,9 M€ incluent :

- les dettes de 1,5 M€ relatives aux compléments de prix sur les acquisitions des sociétés Mandarins Cinéma et iGraal ;
- la dette de 7,4 M€ relative au contrat d'achat à terme de 470 000 actions propres, avec comme échéance le 28 juillet 2017.

Les autres passifs financiers non courants de 39,1 M€ incluent :

- les dettes de 32,7 M€ relatives aux promesses d'achat des titres détenus par les actionnaires minoritaires des sociétés Best of TV et iGraal ;
- la dette de 6,4 M€ relative au contrat d'achat à terme de 400 000 actions propres, avec comme échéance le 26 juillet 2018.

19.3 Ventilation des actifs et passifs financiers dans la hiérarchie de juste valeur

Les informations à fournir requises par la norme IFRS 7 sont classées selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

- Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix) ;
- Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

31/12/2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Cours cotés	Données observables	Données non observables
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	0,4
Instruments financiers dérivés	-	0,4	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
FCP, SICAV	88,3	-	-
Dépôts à terme	-	63,6	-
Actifs	88,3	63,9	0,4
Autres passifs financiers non courants	-	-	32,5
Passifs	-	-	32,5

30/06/2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Cours cotés	Données observables	Données non observables
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
FCP, SICAV	-	-	-
Dépôts à terme	-	59,6	-
Actifs	-	59,6	1,0
Autres passifs financiers non courants	-	-	32,7
Instruments financiers dérivés	-	0,2	-
Passifs	-	0,2	32,7

20. Actions composant le capital de Métropole Télévision

<i>en milliers</i>	Actions ordinaires émises	Titres autodétenus	Actions en circulation
Nombre d'actions au 1er janvier 2016	126 414	140	126 274
Variation des actions propres :			
- détenues à des fins d'attribution d'actions gratuites		351	
- détenues dans le cadre du contrat de liquidité		(74)	
Application du programme de rachat d'actions pour annulation	-	-	
Nombre d'actions au 31 décembre 2016	126 414	418	125 996
Exercice des options d'achat et de souscription d'actions			
Variation des actions propres :			
- détenues à des fins d'attribution d'actions gratuites		(33)	
- détenues dans le cadre du contrat de liquidité		35	
Application du programme de rachat d'actions pour annulation	-	-	
Nombre d'actions au 30 juin 2017	126 414	420	125 994

Les actions composant le capital de Métropole Télévision sont toutes des actions ordinaires avec un droit de vote simple. Elles sont entièrement libérées.

Trois plans d'attribution d'actions gratuites, accordés à certains cadres et cadres dirigeants du Groupe, sont en place au 30 juin 2017 (cf. note 9).

21. Provisions

Les provisions ont évolué de la façon suivante sur le 1^{er} semestre 2017:

	Provisions pour retraite	Provisions sur pertes des entreprises associées	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges	Provisions sur droits hors bilan	Autres provisions pour charges	Total
Au 1er janvier 2017	13,4	-	2,2	15,2	42,2	18,2	91,2
Acquisitions de filiales	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-
Dotation de la période	0,6	-	-	1,9	14,8	4,3	21,6
Utilisation	(0,1)	-	(0,3)	(1,3)	(12,1)	(2,7)	(16,4)
Reprise non utilisée	-	-	-	(1,9)	(0,1)	(0,5)	(2,5)
Autres variations	-	-	-	-	-	0,2	0,2
Au 30 juin 2017	13,8	-	2,0	13,8	44,9	19,6	94,1
Courant au 1er janvier 2017	-	-	2,2	15,2	42,2	18,2	77,9
Non courant au 1er janvier 2017	13,4	-	-	-	-	-	13,4
Total	13,4	-	2,2	15,2	42,2	18,2	91,2
Courant au 30 juin 2017	-	-	2,0	13,8	44,9	19,6	80,2
Non courant au 30 juin 2017	13,8	-	-	-	-	-	13,8
Total	13,8	-	2,0	13,8	44,9	19,6	94,1

Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, les provisions se ventilent par secteur d'activité de la façon suivante :

	30/06/2017	31/12/2016
Télévision	69,6	67,0
Production et Droits Audiovisuels	2,0	1,8
Diversifications	22,5	22,3
Autres	0,1	0,1
Total	94,1	91,2

- Les provisions pour retraites correspondent aux engagements pris au titre des indemnités de départ en retraite qui ne sont pas couverts par un contrat d'assurance ou des actifs dédiés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

en %	30/06/2017	30/06/2016
Taux d'actualisation	1,50	1,60
Augmentations de salaires futures *	2,69	2,69
Taux d'inflation	2,00	2,00

* médiane établie en fonction de l'âge et du statut

Le taux d'actualisation est établi pour une durée moyenne de 10 ans avec pour référence l'indice Iboxx € corporate bonds AA 10+.

Les valeurs actualisées de l'obligation ont évolué de la façon suivante :

	30/06/2017	31/12/2016
Obligation à l'ouverture	13,4	11,1
Coût du service courant, réductions/cessations	0,5	0,9
Coûts des intérêts sur l'obligation	0,1	0,2
Prestations versées	(0,1)	(0,2)
Ecarts actuariels - Changements d'hypothèse financière	-	1,1
Ecarts actuariels - Changements d'hypothèse démographique	-	-
Ecarts actuariels - Effet d'expérience	-	0,2
Variation de périmètre	-	0,1
Obligation à la clôture	13,8	13,4

- Les litiges inclus dans le poste « provisions pour litiges » se rapportent à l'ensemble des procédures judiciaires engagées contre une ou des sociétés du Groupe et pour lesquelles une issue défavorable pour le Groupe est probable. Dans une très grande majorité des cas, le litige a dépassé le stade du précontentieux et est en cours d'examen, de jugement ou d'appel par les tribunaux compétents (commerce, prud'hommes, instance, correctionnel ou cour de cassation).

Les informations complémentaires relatives aux litiges en cours ne sont pas présentées individuellement dans la mesure où la communication de ces éléments pourrait être préjudiciable au Groupe.

- Les provisions sur droits hors bilan se rapportent à une perte de valeur de droits de diffusion que le Groupe s'est engagé à acquérir mais qui ne figurent pas encore en stocks au bilan.

En effet, la charge résultant de la probabilité de non-diffusion, dans la case de la grille initialement prévue, d'un droit non ouvert (et donc classé en engagement hors bilan), ne pouvant être constatée à travers la dépréciation d'un actif au bilan, est donc reconnue par le biais d'une provision pour risques et charges.

Cette dépréciation d'un droit non ouvert s'inscrit dans la logique de fonctionnement du marché des droits audiovisuels puisque les chaînes de télévision sont généralement engagées dans des accords d'approvisionnement avec des producteurs sur des productions futures sans qu'elles aient la certitude que l'ensemble de ces dernières soient de qualité homogène et diffusable au regard de leurs lignes éditoriales et de leurs cibles d'audience.

Les chaînes peuvent également être engagées à diffuser un programme de flux ou un événement dont le potentiel d'audience et d'image ne porte pas les recettes publicitaires à un niveau permettant de couvrir le coût complet du programme.

La perte de valeur du droit peut recouvrir :

- le cas d'une diffusion improbable : le programme ne pourra être diffusé faute de potentiel d'audience ;

- le cas d'une insuffisance de recettes nettes dans la fenêtre de diffusion du programme.

Dans tous les cas, les dépréciations sont appréciées dans le cadre d'une revue de portefeuille, titre par titre, au regard des objectifs d'audience et de recettes attachés à chaque programme, définis par les directions des programmes des chaînes du Groupe.

- Les « autres provisions pour charges » se rapportent à des coûts que le Groupe devrait supporter dans le cadre de l'exécution d'un contrat ou de ses obligations réglementaires et fiscales sans qu'à ce stade les sommes dues ne soient exigibles ou n'aient été exigées, notamment dans le cadre d'une procédure contentieuse ou judiciaire.
- Les montants reportés pour ces trois dernières natures de provisions correspondent à la meilleure estimation possible de la sortie de ressources futures pour le Groupe compte tenu des réclamations des plaignants, des jugements déjà prononcés le cas échéant ou de l'appréciation de la direction au regard d'expériences similaires et/ou des calculs réalisés par la direction financière.

Le Groupe considère que les échéances de décaissements liées à ces provisions s'inscrivent dans le cadre du cycle normal de l'exploitation du Groupe, ce qui justifie la classification de ces provisions en provisions courantes.

22. Actifs / passifs éventuels

ACHATS DE DROITS ET ENGAGEMENTS DE COPRODUCTIONS (NETS)

Ces engagements se rapportent :

- aux engagements d'achats sur des droits non encore produits ou achevés ;
- aux engagements contractuels sur les coproductions en attente d'acceptation technique ou de visa d'exploitation, déduction faite des acomptes versés.

Ils sont exprimés nets des avances et acomptes versés à ce titre pour les droits correspondants non encore enregistrés en stocks.

TRANSPORT D'IMAGES, LOCATION SATELLITE ET TRANSPONDEURS

Ces engagements sont relatifs à la fourniture de services de télédiffusion et à la location de capacité satellitaire et de transpondeurs auprès de sociétés privées pour la diffusion numérique.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance.

BAUX NON RESILIALES

Il s'agit des paiements futurs minimaux pour des contrats de location simple non résiliables et en cours à la clôture de l'exercice. Ils se rapportent pour l'essentiel à des locations immobilières (dont la location du stade de Bordeaux).

RESPONSABILITE SUR PASSIF DES SOCIETES EN NOM COLLECTIF

Dans la mesure où les associés d'une société en nom collectif répondent indéfiniment et solidairement des dettes portées par la société, le Groupe présente en engagements hors bilan donnés le total du passif des sociétés en nom collectif qu'il détient, retraité des comptes de régularisation ainsi que des comptes courants d'associés, et en engagements hors bilan reçus la quote-part de ce passif détenu par les autres associés.

VENTES DE DROITS

Ces engagements recouvrent les contrats de ventes de droits de diffusion non encore disponibles au 30 juin 2017.

CONTRATS DE DIFFUSION

Ces engagements concernent les contrats de diffusion des chaînes du Groupe auprès de Canal+ France et des autres distributeurs.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance certaine ou probable.

Les actifs immobilisés du Groupe ne sont assortis d'aucun nantissement ou hypothèque.

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total 30/06/2017	Total 31/12/2016	Conditions de mise en œuvre
Engagements donnés						
Achats de droits et engagements de coproductions (bruts)	216,9	334,6	106,0	657,5	724,8	
Avances versées au titre des achats de droits et engagements de coproductions	(28,7)	(13,5)	(43,5)	(85,7)	(80,5)	
Achats de droits et engagements de coproductions (nets)	188,2	321,1	62,5	571,8	644,3	Contrats signés
Transport d'images, location satellites et transpondeurs	16,9	39,2		56,2	65,0	Contrats signés
Baux non résiliables	9,3	35,4	114,0	158,8	163,6	Baux
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	4,5	3,7		8,2	-	Liquidation de la SNC
Autres			-	-	10,7	
Total des engagements donnés	219,0	399,5	176,5	795,0	883,6	
Engagements reçus						
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif				-	-	Liquidation de la SNC
Ventes de droits	28,6	12,4	-	41,1	50,0	Échéances annuelles
Contrats de diffusion	38,9	18,7	-	57,7	89,8	Contrats signés
Autres	3,7	0,0	-	3,7	2,4	
Total des engagements reçus	71,3	31,2	-	102,5	142,2	

Au 30 juin 2017, les engagements donnés par le groupe s'élèvent à 795,0 M€ contre 883,6 M€ au 31 décembre 2016.

Cette diminution des engagements donnés (-88,6 M€) résulte principalement des évolutions suivantes :

- les engagements d'achats de droits et engagements de coproductions nets des avances versées ont reculé de 72,5 M€ par rapport au 31 décembre 2016 ; en effet, la valeur totale des droits sortis des engagements car inscrits au bilan en stocks s'avère supérieure à celle des nouveaux engagements conclus au cours du semestre ;
- les engagements en lien avec les contrats de transport et de diffusion des chaînes s'élèvent à 56,2 M€ en baisse de 8,8 M€ par rapport au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, les engagements reçus par le groupe s'élèvent à 102,5 M€ contre 142,2 M€ au 31 décembre 2016.

Cette diminution des engagements reçus (-39,7 M€) résulte principalement des évolutions suivantes :

- la baisse de 9,0 M€ des engagements de ventes de droits ;
- la baisse de 9,4 M€ de l'engagement reçu d'Orange au titre de l'animation de la base d'abonnés et de la licence de marque « M6 Mobile » ;
- la baisse de 22,7 M€ des engagements au titre de la distribution des chaînes du Groupe, à mesure de l'exécution des contrats.

23. Parties liées

A l'exception du placement de trésorerie auprès des actionnaires décrit ci-après, les transactions avec les parties liées sont de même nature que celles décrites dans la note 24 « Parties liées » de l'annexe aux comptes consolidés clos au 31 décembre 2016.

PLACEMENT DE TRESORERIE AUPRES DES ACTIONNAIRES

Aux termes d'une convention de placement de trésorerie signée entre Bayard d'Antin SA et Métropole Télévision, dont la première mise en œuvre date du 1^{er} décembre 2005, la société Métropole Télévision a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bayard d'Antin soit au jour le jour, soit en bloquant une partie de ce prêt sur une période ne pouvant excéder 3 mois. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché. Le Groupe garde également la possibilité d'emprunter auprès de Bayard d'Antin, pour autant que le montant emprunté n'excède pas 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires, pour des périodes allant de 1 semaine à 3 mois ; les conditions financières sont conformes aux conditions de marché.

Le renouvellement de cette convention a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 8 novembre 2016 pour 12 mois.

Au 30 juin 2017, aucun placement de trésorerie n'est fait auprès de Bayard d'Antin

24. Evénements post clôture

M6 dispose d'une autorisation d'émettre en haute définition depuis 2008 pour une durée de dix ans, que le Conseil Supérieur de l'audiovisuel a décidé de reconduire pour 5 ans supplémentaires le 19 octobre 2016, hors appel aux candidatures, dans les conditions prévues à l'article 28-1 de la loi du 30 septembre 1986. Le Groupe a été auditionné le 16 novembre 2016 par le Conseil qui, dans une décision en date du 19 juillet 2017, a décidé de proroger l'autorisation jusqu'au 5 mai 2023.

Le 20 juillet 2017, le Groupe M6 a conclu l'acquisition de FIDELITE FILMS, société détentrice d'un catalogue de 42 longs métrages, parmi lesquels *Astérix et Obélix au service de sa Majesté*, *Le petit Nicolas*, *Les Vacances du petit Nicolas*, *De l'autre côté du lit*.

Avec cette acquisition ciblée, le Groupe M6 poursuit la consolidation de ses activités de distribution de droits audiovisuels en complétant son catalogue, désormais riche de près de 1 300 longs métrages.

Aucun autre événement n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2017, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine du Groupe.

7. EFFECTIFS

Répartition de l'effectif permanent du Groupe M6 par type de contrat

	30 juin 2016	31 décembre 2016	30 juin 2017
CDI	1 714	1 737	1 724
CDD *	231	254	269
Total permanents	1 945	1 991	1 993

* Dans les 269 CDD sont inclus les 74 contrats sportifs du Club des Girondins de Bordeaux

Au 30 juin 2017, l'effectif total du Groupe M6 s'élève à 1 993 collaborateurs permanents, contre 1 991 au 31 décembre 2016, dont 1 724 CDI contre 1 737 à fin décembre.

L'effectif de 1 993 permanents se répartit ainsi :

Répartition des effectifs permanents par pôle

	30 juin 2016	31 décembre 2016	30 juin 2017
Pôle TV	998	991	1 023
Pôle Production & Droits audiovisuels	90	91	92
Pôle Diversifications	857	909	878
TOTAL	1 945	1 991	1 993

Sur un an l'augmentation du nombre de permanents du Pôle TV (dont Régie Publicitaire) (+25 CDI/CDD sur un an) est essentiellement liée à l'intégration d'intermittents et de prestataires.

L'augmentation sur le Pôle Diversifications (+21 CDI/CDD) s'explique notamment avec :

- l'intégration de la société IGraal (48 permanents),
- la diminution du nombre de permanents sur Ventadis (-34), en lien avec la sortie des effectifs de Luxview,
- la baisse de l'activité économique constatée chez HSS depuis fin 2015 a entraîné une optimisation et une mutualisation des postes.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1. Rapport des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La
Défense 1
France

Métropole Télévision S.A.

Siège social : 89, avenue Charles de Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex
Capital social : € 50 565 699,20

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Métropole Télévision, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un



examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Anne-Claire Ferrié

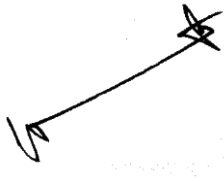
Bruno Bizet



8.2. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 4 à 31 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Neuilly sur Seine le 25 juillet 2017



Nicolas de Tavernost
Président du Directoire

MÉTROPOLE TÉLÉVISION
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 50 565 699,20 €

89, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : 01 41 92 66 66
Fax : 01 41 92 66 10
Internet : www.m6.fr

339 012 452 RCS Nanterre
Siret : 339 012 452 00084
APE : 6020 A



© RÉGINE MAHAUX / M6



MÉTROPOLE TÉLÉVISION
89 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
T/ +33 1 41 92 66 66 F/ +33 1 41 92 66 10
WWW.GROUPEM6.FR